





**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**MOBILISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES  
dans le cadre d'une expérience de concertation**

Par

**Yollande CLOUTIER**

Essai présenté pour obtenir le grade de  
Maître ès arts  
**Pratiques de recherche et action publique**

7 décembre 2010

© Yollande CLOUTIER, 2010



Ce mémoire intitulé

**MOBILISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES**  
dans le cadre d'une expérience de concertation

et présenté par

**Yollande CLOUTIER**

a été évalué par un jury composé de

Mme Carole LÉVESQUE, présidente

Mme Nicole GALLANT, directrice de thèse

Mme Sandra BREUX, codirectrice

Mme Johanne Dumont, examinatrice externe et partenaire



# RÉSUMÉ

Inspiré d'une expérience de stage qui s'articule autour du mouvement pour accroître la présence des femmes dans les instances électives municipales, cet essai s'attarde à la concertation et au partenariat alliant des personnes de différents horizons. Il discute du rôle de la recherche dans un contexte d'action publique et de la mobilisation des connaissances. En outre, il prolonge le rapport de recherche que nous avons produit (Cloutier, 2010) issu du stage mené auprès de la Table des partenaires femmes et politique municipale (TPFPM) initiée et coordonnée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Plus précisément, cet essai témoigne d'une expérience de concertation sur l'enjeu d'une plus grande représentation des femmes dans les instances électives municipales, au Québec. Il dresse un portrait sommaire de l'état de la recherche sur la question et tire des leçons pour la conduite des lieux de concertation sur des enjeux sociaux. Il raisonne la pertinence de l'implication de la recherche pour actualiser ses objets de recherche, mais aussi en tant qu'interface de dialogue capable d'enrichir la concertation et d'influer de manière positive sur les actions. Dans cette foulée, il discute de l'à-propos d'une structure de dialogue mixte et du caractère autorégulant de la mobilisation des connaissances.

De plus, dans le cadre de cet essai, nous relatons nos apprentissages en tant que chercheure impliquée dans un projet de recherche au cœur d'une démarche d'action sur un enjeu public d'actualité. Les questions éthiques relativement à la posture double, être à la fois du dedans comme acteur et du dehors comme chercheure, sont mises en relief, de même que l'expérimentation de deux compétences : la tolérance à l'ambiguïté et la résilience relativement à l'action en cours. Finalement, nous discutons du travail de l'agent d'interface dans un contexte de concertation multisectorielle.

## REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice Madame Nicole Gallant pour son soutien, sa rigueur, ses qualités de pédagogue et sa générosité dans son enseignement. Je remercie également ma codirectrice Madame Sandra Breux pour son éclairage du domaine municipal et des études féministes. Je remercie ma superviseuse de stage Madame Johanne Dumont pour son ouverture à l'expérimentation, sa créativité et son sens de l'humanité; elle a été pour moi une source importante de motivation et d'inspiration tout au long de ce projet.

Je remercie tous les membres de la Table des partenaires Femmes et politique municipale; le projet n'aurait pas vu le jour sans leur passion militante. Je remercie également Madame Blanche Paradis du Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, Madame Sabrina Savoie, ainsi que toutes les personnes qui ont confectionné avec moi le portrait des activités visant à encourager une hausse de candidatures en vue des élections municipales 2009, dans les 17 régions administratives, de même que toutes les personnes qui ont contribué à la rencontre élargie des partenaires; leur contribution a permis de faire LA différence.

Je remercie Monsieur Patrick Champagne et Madame Nicole Moreau, ainsi que Mesdames Linda Beaurivage et Ginette Casavant pour leur collaboration dans la production du rapport scientifique. Je remercie également mon compagnon de vie Gilbert April; sa présence attentive m'a permis de réaliser mon projet de recherche dans la quiétude.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>VI</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES</b> .....	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DU STAGE</b> .....	<b>5</b>
LE CONTEXTE DU STAGE .....	5
<i>Le ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire</i> .....	5
<i>La Table des partenaires femmes et politique municipale</i> .....	6
<i>Les organismes qui interviennent sur la représentation des femmes aux instances électives municipales québécoise</i> ...	7
<i>L'enjeu : la représentation des femmes aux instances électives municipales québécoises</i> .....	8
LES OBJECTIFS DU STAGE ET DE NOTRE RECHERCHE .....	10
PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES .....	10
LES RETOMBÉES ANTICIPÉES.....	12
PRÉCISIONS LEXICALES.....	13
<b>CHAPITRE 2 : LE STAGE : NOS RÉALISATIONS</b> .....	<b>15</b>
LA RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES, DES ACTIVITÉS ET DES INTERVENTIONS .....	15
<i>Complexité de l'objet d'action et incidence de la conjoncture et du contexte</i> .....	15
<i>Le domaine de la recherche, les activités et les interventions</i> .....	17
<i>La trajectoire imbriquée des actions et des interventions sur la représentation des femmes aux instances électives municipales</i> .....	18
LA RENCONTRE ÉLARGIE DES PARTENAIRES .....	22
LE RAPPORT SCIENTIFIQUE.....	25
BILAN DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES .....	25
<i>Un regard sur la suite des Élections municipales 2009</i> .....	25
<i>L'influence de la recherche sur l'action</i> .....	26
<i>L'influence de l'action elle-même sur la recherche</i> .....	26
<i>Les formes de la concertation</i> .....	27
<i>De nouveaux objets de recherche et des perspectives pour l'action</i> .....	28
<b>CHAPITRE 3 : DISCUSSION</b> .....	<b>31</b>
LA RECHERCHE EN CONTEXTE DE CONCERTATION ET DE PARTENARIAT .....	31
<i>La concertation sur des enjeux sociaux</i> .....	31
<i>Les assises de la concertation : culture de collaboration et leadership</i> .....	36
<i>La recherche sur les enjeux sociaux et ses affinités avec la concertation</i> .....	38
<i>La pertinence des notions de transfert et de mobilisation des connaissances</i> .....	40
<i>Le rôle du chercheur en contexte de concertation sur des enjeux sociaux</i> .....	45
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>51</b>

<b>ANNEXE I</b> .....	<b>55</b>
<b>ANNEXE II</b> .....	<b>57</b>
<b>ANNEXE III</b> .....	<b>58</b>
<b>ANNEXE IV</b> .....	<b>59</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>61</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Progression du nombre de femmes élues dans les instances électives municipales.....	9
Tableau 2 : Nombre de candidatures et nombre des élus selon le sexe, élections municipales 2009 ...	19
Schéma 1 : Typologie des rapports États/tiers secteurs.....	33

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ARUC	Alliance de recherche universités-communautés
AUCC	Association des universités et collège du Canada
CEFRIO	Centre francophone d’informatisation des organisations
CDFG	Centre de développement femmes et gouvernance
CGFP	Centre de Gouvernance Femmes et Politique
CLSC	Centre local de services sociaux
CPE	Centre de la petite enfance
CRE	Conseil régional des élus
CST	Conseil du statut de la femme
DGEQ	Directeur général des élections du Québec
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FQM	Fédération québécoise des municipalités
GFPD	Groupe Femmes Politique et Démocratie
GREMF	Groupe de recherche multidisciplinaire féministe
INRS	Institut national de la recherche scientifique
MAMROT	Ministère des Affaires municipales des Régions et de l’Occupation du territoire
MCCCF	Ministère de la Culture des Communications et de la Condition féminine
RTGFQ	Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec
RQIS	Réseau québécois en innovation sociale
SCF	Secrétariat à la condition féminine
TPFPM	Table des partenaires femmes et politique municipale
UMQ	Union des municipalités du Québec
YWCA	Young Woman’s Christian Association



# INTRODUCTION

*« Dans ce vestibule, des passants se croisent et discutent, mais personne ne s'arrête pour y travailler ou y habiter durablement : les choses sérieuses se font ailleurs. »*

Tiré de Daniel Bougnoux (1998, 2001 : 3)

Le présent essai s'intéresse au mouvement pour accroître la présence des femmes dans les instances électives municipales. Au sein de ce mouvement, il s'attarde plus particulièrement à la concertation et au partenariat alliant des personnes de différents horizons, notamment de la recherche. Il discute donc du rôle de la recherche dans un contexte d'action publique et de mobilisation des connaissances. En outre, il prolonge le rapport de recherche que nous avons produit (Cloutier, 2010) issu du stage mené auprès de la Table des partenaires femmes et politique municipale (TPFPM) initiée et coordonnée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

L'objectif du stage était d'épauler la Table des partenaires femmes et politique municipale dans ses efforts pour soutenir le mouvement visant à accroître le nombre de candidatures féminines dans les instances électives municipales, à partir d'une recherche sollicitant la mobilisation des connaissances. L'objectif de notre recherche dans le cadre du stage était de mieux comprendre le phénomène de sous-représentation des femmes au palier municipal et de documenter le mouvement pour le contrer, en explorant tout particulièrement la relation entre les interventions gouvernementales, les écrits scientifiques et les activités qui ont cours sur la question. Quatre questions ont guidé cette recherche :

- Comment la littérature scientifique explique-t-elle la sous-représentation des femmes au palier municipal?
- Quelles actions sont effectuées en vue des élections 2009 et comment peut-on les caractériser?
- Y a-t-il une convergence entre les domaines institutionnel, d'action et scientifique?
- Comment les domaines institutionnel, d'action et scientifique articulent leurs actions à partir de cette thématique?

Pour répondre à notre questionnement, nous avons croisé les données issues de trois exercices effectués dans un continuum, dans une dynamique d'aller-retour : (1) une recension raisonnée de la littérature scientifique des quinze dernières années sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales au Québec; (2) une recension et une analyse des activités régionales et des interventions nationales visant à encourager la représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue des élections municipales 2009; (3) un état des lieux (issu des deux

premiers volets) discuté avec différentes personnes impliquées en provenance des trois domaines (institutionnel, d'action et scientifique) intervenant sur la question.

De la recension de la littérature, on relève l'influence de la recherche sur le mouvement visant une meilleure représentation des femmes dans les instances électives municipales au cours de la décennie des années 1990 en particulier. Un dialogue entre les milieux de pratiques et le domaine de la recherche, avec un leadership apparent de ce dernier, est remarqué. Une situation qui s'atténue à la suite des élections municipales 2005. En effet, nous n'avons recensé que peu d'études sur la question au Québec après cette date. Celles que nous avons repérées tendent à démontrer la complexité du phénomène. Elles prolongent la réflexion attribuant la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales à des questions de genre et de profil à plusieurs autres variables. Ainsi, le contexte et la conjoncture sont des composantes à considérer, tout comme les considérations culturelles et politiques, des obstacles socio-économiques et socioprofessionnels (Andrews *et al.*, 2008; Tremblay, 2008a).

Cette complexité ne se dément pas au regard des résultats des Élections municipales 2009. En effet, bien que dans certaines régions et dans certaines villes, des avancées significatives sont remarquées, la progression demeure lente et plusieurs facteurs sont à prendre en compte (Cloutier, 2010). Dans le cadre de notre stage, nous avons choisi d'explorer davantage les activités et les interventions sur le phénomène de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales avec l'ambition de les réfléchir de manière à éclairer les prochaines. Cela nous a amené à considérer que si l'enthousiasme envers la parité des femmes et des hommes dans les instances électives rejoint un plus grand groupe que les seules candidates pressenties, l'intérêt à devenir candidate s'en ressentira et le nombre d'élues conséquemment. Et ce, d'autant plus si l'engouement envers le palier municipal est au rendez-vous. Il apparaît donc qu'un travail de fond visant la valorisation de ce palier serait favorable à une présence accrue des femmes dans les instances électives municipales.

De plus, plusieurs réflexions ressortent concernant des actions et des recherches ultérieures à propos de la typologie des activités, la forme de la concertation et l'angle d'approche du discours. Quelle forme de concertation est la plus adaptée pour agir sur le phénomène de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales? Quel rôle la recherche devrait jouer dans une structure de concertation multisectorielle sur des enjeux sociaux? Quelles sont les meilleures pratiques à retenir à la lumière de la recension des activités dans les régions et des interventions nationales? Dans quelle mesure la complexité du phénomène et la conjoncture sont-elles responsables de l'émergence du discours inclusif pour aborder la place des femmes dans les instances électives municipales? Cette tendance illustre-t-elle l'euphémisation du discours sur l'égalité entre les femmes et les hommes, puisqu'elle place cette question comme étant une parmi

tant d'autres ou sa maturation, puisqu'elle envisage la question dans toute sa complexité? Voilà tout autant de questions qui sont issues de notre stage et notre recherche.

Dans le cadre du présent essai nous avons choisi de discuter du rôle de la concertation multisectorielle et de celui de la recherche dans l'agir sur des enjeux sociaux. Ainsi, nous avons relevé des affinités naturelles entre la recherche animée par la notion de mobilisation des connaissances et les lieux de concertation multisectorielle sur des enjeux sociaux. En effet, les deux s'articulent autour d'une culture de collaboration et réclament des rapports de coconstruction pour atteindre leur plein épanouissement et de leur affiliation émerge une complémentarité qui contribue à l'innovation sociale, ainsi qu'une régulation naturelle des forces en présence qui encourage l'autonomie du lieu de concertation.

Notre rôle tout au long de notre recherche et notre stage s'est apparenté à la fois à celui du praticien chercheur et à la fois à celui d'agent d'interface. En effet, tout en menant notre recherche, nous agissions comme coordonnateur des travaux de la TPFPM en vue de la rencontre élargie (l'objet de notre stage), et ce, dans la foulée d'une année antérieure consacrée à accompagner la TPFPM pour l'élaboration de son plan d'action en vue des élections municipales 2009. En conséquence, notre recherche et notre stage se chevauchaient ; ils se sont influencés mutuellement et n'ont pas été sans influencer notre contribution, à l'instar de notre expérience antérieure à la TPFPM. Ce chevauchement et cette influence multiple et bidirectionnelle, nous ont procuré de précieux apprentissages en tant que chercheure impliquée dans un projet de recherche au cœur d'une démarche d'action sur un enjeu public d'actualité. Les questions éthiques relativement à la posture double, être à la fois du dedans comme acteur et du dehors comme chercheure se sont retrouvées au centre de nos préoccupations et ont éclairé deux compétences en particulier : la tolérance à l'ambiguïté et la résilience relativement à l'action en cours. Par ailleurs, à partir de notre expérience, nous avons été à même de constater la pertinence du travail de l'agent d'interface pour encourager le développement éthique des connaissances, favoriser leur appropriation par les acteurs de la société civile et augmenter la pertinence sociétale de la recherche.

Le présent essai comporte trois chapitres. Nous présentons dans le premier chapitre notre projet de stage et de recherche. Nous relatons le contexte, précisons les objectifs et la méthodologie. Le deuxième chapitre s'attarde à nos réalisations et le troisième chapitre discute du rôle de la recherche animée par la mobilisation des connaissances dans un contexte de concertation multisectorielle et présente nos apprentissages, avant de conclure.



# CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DU STAGE

## Le contexte du stage

En juin 2008, à l'approche des élections municipales de 2009, le MAMROT dégage des ressources humaines et matérielles pour renforcer la portée des actions de la Table des partenaires Femmes et politique municipale. Conséquemment, une coordonnatrice assignée à la Table a été embauchée, en l'occurrence, l'auteure de la recherche. À la fin de notre mandat, nous avons élaboré une recherche et un stage en mobilisation des connaissances. Au moment de l'entreprendre, au printemps 2009, la TP FPM achève donc une année de travail sur l'enjeu de la représentation des femmes dans les instances électives municipales. Le compte à rebours débute pour les mises en candidatures de septembre 2009 aux fins des élections municipales de novembre 2009.

Le stage a donc été mené auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et s'intégrait aux travaux de la Table des partenaires femmes et politique municipale (TP FPM) qui agit sur la hausse des candidatures féminines aux instances électives municipales. Son activité a débuté en aval des élections municipales de 2005. Outre le Ministère, elle compte quelque 12 partenaires du milieu gouvernemental, associatif et d'action. Ce projet en mobilisation des connaissances a été mené sous la direction de Madame Nicole Gallant professeure chercheure à l'INRS et sous la codirection de Madame Sandra Breux, chercheure et professeure de l'Université de Montréal. La codirection s'est avérée utile, puisque notre recherche cible le domaine municipal et tient compte de l'éclairage des études féministes sur la question de l'implication des femmes au palier municipal; deux champs d'expertise de Madame Sandra Breux.

## Le ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) tient pour mission d'appuyer l'administration du développement des municipalités, des régions, de la métropole et de l'occupation du territoire, en favorisant une approche durable et intégrée. Dans cet ordre d'idées, il entend veiller à la bonne administration du système municipal dans l'intérêt des municipalités et des citoyens, soutenir les institutions municipales, conseiller le gouvernement dans le domaine municipal, le représenter auprès des municipalités et contribuer à l'essor économique, culturel et social de la métropole. Pour ce faire, il entretient des liens administratifs avec les ministères et les organismes qui interviennent auprès des municipalités et des régions. Généralement, il se présente comme une référence pour le domaine municipal. Dans cette optique, il encourage la représentation des différents groupes de la population au sein des

instances électives municipales et appuie les efforts des municipalités dans l'exercice démocratique des élections municipales, au cœur de la gouvernance locale (MAMROT, 2009).

Conséquemment à cette fonction de promotion de la démocratie municipale, le MAMROT coordonne les travaux de la Table des partenaires femmes et politique municipale (TPFPM) avec la collaboration du Ministère de la Culture des Communications et de la Condition Féminine (MCCCF) via le Secrétariat à la condition féminine (SCF). Le tout se déroule dans la foulée de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes<sup>1</sup>. Ainsi, en vue des élections municipales de 2009, les actions de la TPFPM s'inscrivent dans un plan plus global du MAMROT visant à soutenir le déroulement de ce suffrage universel. Ce plan prévoit une campagne de sensibilisation touchant à la représentativité des instances électives municipales afin de stimuler la candidature des femmes, des jeunes et des communautés ethniques (MAMROT, 2009).

### **La Table des partenaires femmes et politique municipale**

À la Table, on trouve des intervenants du gouvernement préoccupés par la question des élections municipales ou par la question des femmes ou les deux à la fois, comme le Directeur Général des Élections, le Secrétariat à la condition féminine et le Conseil d'état de la Femme. On y trouve également des organismes nationaux préoccupés par la formation des femmes intéressées par l'engagement politique : le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et le Centre de développement femmes et gouvernance. Des représentants du domaine associatif municipal (la Fédération québécoises des municipalités et l'Union des municipalités du Québec) sont aussi présents. De plus, de s'organismes issus du milieu politique s'ajoutent à la composition de la Table : le Comité Régional des Élus (CRE) de Montréal et le Conseil des Montréalaises et le Réseau des élues municipales de la Montérégie. Finalement, le Réseau des Tables régionales de groupe de femmes du Québec, le Club politique féminin Côte-Nord et le Groupe des Femmes et politique municipale de l'Estrie complètent le *membership* de la Table.

Les membres souhaitent contribuer aux efforts du milieu pour l'atteinte de la parité dans les instances électives municipales. À ce propos, la Table favorise la concertation et le partenariat des forces vives œuvrant dans le domaine municipal et/ou sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des instances électives et décisionnelles et intervient auprès du Ministère tel un comité avisé. Pour les Élections municipales de

---

<sup>1</sup> En 2006, le gouvernement adopte une politique d'égalité entre les hommes et les femmes, actualisant ainsi la précédente politique. On y trouve six orientations : (1) la promotion et les actions favorisant des modèles de comportement, (2) des approches de santé adaptées aux spécificités des femmes, (3) le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité, (4) les objectifs d'égalité économique, (5) une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles et (6) une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles.

2009, le plan d'action initial de la TPFPM (MAMROT, 2008) s'articule autour des éléments suivants :

- Faire connaître les actions promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes au palier électif municipal.
- Promouvoir, auprès des femmes et de la population en général, le potentiel d'implication et la grande accessibilité des instances électives municipales.
- Valoriser l'action spécifique des femmes en politique municipale, et ce, auprès des femmes, des médias et de la population en général.
- Sensibiliser les médias et développer des complicités avec eux à propos du traitement médiatique des femmes en politique municipale afin de favoriser une couverture médiatique des élections municipales qui évite l'utilisation de stéréotypes sexistes.

Notre stage et notre recherche s'intéressent plus particulièrement au premier élément : *Faire connaître les actions promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes au palier électif municipal.*

### **Les organismes qui interviennent sur la représentation des femmes aux instances électives municipales québécoise**

Qui sont ces personnes et ces organismes qui interviennent sur l'en jeu de la place des femmes dans les instances électives municipales? En 2009, dans les 17 régions administratives du Québec, une Table régionale des groupes de femmes, reliée au domaine communautaire, agit sur la question. D'autres acteurs sont également présents : il s'agit d'instances politiques, comme les CRÉ (Conférences régionales des élus) et institutionnelles, comme le Conseil des Montréalaises, et d'instances privées, notamment la *Young Women's Christian Association* (YWCA) à Québec. La plupart des groupes agissent sur la question à partir du cadre de la politique *À égalité pour décider* et des ententes spécifiques régionales en matière d'égalité. Seul un organisme régional, le *Groupe des femmes et politique municipale* de l'Estrie, est voué entièrement à la place des femmes dans les instances électives municipales. En somme, pour les activités de la société civile, un organisme régional, généralement issu du Réseau des tables régionales des groupes de femmes, agit sur la question de manière ponctuelle, à l'approche des élections municipales, dans le cadre d'un mandat plus global, celui de la place des femmes dans les instances décisionnelles et électives. Les activités sont financées à partir des ententes spécifiques avec le gouvernement provincial et du programme d'aide *À égalité pour décider*. Cette aide agit tel un levier pour la tenue des activités auxquelles peuvent s'associer d'autres bailleurs de fonds.

Par ailleurs, les instances nationales peuvent aussi se proposer comme maître d'œuvre. C'est le cas du comité des femmes de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et du comité de la relève de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), par exemple. À cela, s'ajoutent les interventions du gouvernement, comme la coordination des travaux de la Table des partenaires femmes et politique municipale au MAMROT. Le Secrétariat à la condition féminine (MCCCF), le Conseil du statut de la femme et le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) interviennent aussi sur la question en réalisant des activités de sensibilisation et/ou d'information. Enfin, d'autres activités procèdent du milieu de l'éducation; c'est le cas du Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG) et du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD).

### **L'enjeu : la représentation des femmes aux instances électives municipales québécoises**

Au moment d'entreprendre notre stage et notre recherche la littérature nous indique qu'au cours des trois dernières décennies, des actions militantes pour encourager la hausse des candidatures féminines se sont déroulées partout au Québec et de manière constante. Pourtant, la présence des femmes dans les instances électives municipales n'arrive pas à dépasser le plafond de verre<sup>2</sup> qui limite à 30 % la représentation de ces femmes dans les conseils municipaux du Québec (Bourdon, 2006).

---

<sup>2</sup> « Plafond de verre » est une expression inventée dans les années 1970 aux États-Unis pour décrire les barrières invisibles artificielles, créées par des préjugés comportementaux et organisationnels, qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités (BIT, 1997).

**Tableau 1 : Progression du nombre de femmes élues dans les instances électives municipales**

Année	Mairie		Conseils municipaux		Toutes les élues Nbre d'élues
	Nbre d'élues	%	Nbre d'élues	%	
1980	21	1,5	339	3,8	360
1985	47	3,3	1 050	11,9	1 097
1990	97	6,9	1 622	18,4	1 719
1995	131	9,3	1 748	19,9	1 879
2000	133	10,4	1 845	23,1	1 978
2005	144	13,1	1 852	26,6	1 999
2010	311	16,7	3 082	28,4	3 393

Source : Ministère des Affaires municipales, résultats des élections municipales 2009, 2010-01-27.

Précisons que les résultats, dans leur comparaison d'une élection à l'autre, doivent être appréhendés avec prudence. En effet, le contexte (nombre de postes électifs, configuration des municipalités, tenue des élections en simultané) dans lequel se situent les élections municipales varie énormément d'une année à l'autre. Néanmoins, si l'on observe la proportion des élues, tant aux mairies qu'aux conseils municipaux, on remarque que la progression est constante, qu'au cours des années 1990, il y a un ralentissement et que celui-ci tend à se résorber ces dernières années.

Comment expliquer cette hésitation à dépasser le plafond de verre des 30 %? La littérature scientifique évoque différents facteurs explicatifs. On peut les relier à des questions relatives au genre, au profil, à la perception, à l'institution, à la conjoncture et au contexte (Breux *et al.*, 2009).

Du point de vue du genre, du profil et de ses perceptions, des éléments contradictoires peuvent être remarqués. En effet, si les besoins et les préoccupations des femmes tendent de plus en plus vers une implication municipale grâce à l'engagement accru de ce palier envers les préoccupations sociales (Côté, 1999; Maisonneuve, 2004), les conditions familiales, la charge, les horaires de travail et la rémunération associés aux postes électifs municipaux les éloignent de ces mêmes instances (Tardy, 2002). De plus, la perception populaire qui suggère que les dossiers traités par ce palier se résument à ceux de voirie, d'aqueduc et de taxation renforcerait l'idée d'un désintérêt du palier municipal pour les femmes. Fait à remarquer, la répartition des dossiers entre les personnes élues rejoint la perception populaire : les élues se voient investies surtout des dossiers à dimension culturelle et sociale, plutôt que ceux relatifs aux travaux de voirie ou de taxation, et ce à la satisfaction des élus des deux sexes (Tardy, 2003). Qui plus est, les préoccupations dévolues aux femmes (logement, transport, sécurité publique, services sociaux) ont

longtemps été en marge des courants dominants en urbanisme et en gouvernance (Fédération canadienne des municipalités, 2004).

De récentes études nuancent ces conclusions attribuant la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales essentiellement à des questions de genre et de profil. Le contexte et la conjoncture sont mis en relief comme deux composantes incontournables de l'examen, tout comme des considérations culturelles et politiques, des obstacles socio-économiques et socioprofessionnels. Le phénomène est donc complexe (Andrews, 2008; Tremblay, 2008a). Cette complexité ne se dément pas au regard des résultats des Élections municipales 2009. En effet, bien que dans certaines régions et dans certaines villes des avancées significatives soient remarquées, la progression demeure lente et plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Dans le cadre de notre stage, nous avons choisi d'explorer davantage les activités et les interventions sur le phénomène avec l'ambition de les réfléchir de manière à éclairer les prochaines.

## **Les objectifs du stage et de notre recherche**

L'objectif du stage était d'épauler la Table des partenaires femmes et politique municipale dans ses efforts pour soutenir le mouvement visant à accroître le nombre de candidatures féminines dans les instances électives municipales, à partir d'une recherche sollicitant la mobilisation des connaissances. L'objectif de notre recherche dans le cadre du stage était de mieux comprendre le phénomène de sous-représentation des femmes au palier municipal et de documenter le mouvement pour le contrer, en explorant tout particulièrement la relation entre les interventions gouvernementales, les écrits scientifiques et les activités qui ont cours sur la question.

Quatre questions ont guidé cette recherche :

- Comment la littérature scientifique explique-t-elle la sous-représentation des femmes au palier municipal?
- Quelles actions sont effectuées en vue des élections 2009 et comment peut-on les caractériser?
- Y a-t-il une convergence entre les domaines institutionnel, d'action et scientifique?
- Comment les domaines institutionnel, d'action et scientifique articulaient leurs actions à partir de cette thématique?

## **Précisions méthodologiques**

Le stage a été pour nous le lieu d'accomplissement d'une recherche expérimentant le transfert et la mobilisation des connaissances. Notre recherche comporte trois volets :

- Une recension raisonnée de la littérature scientifique des quinze dernières années sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales au Québec.

Des bases de données en sciences sociales et humaines<sup>3</sup> ont été interrogées en portant une attention particulière aux domaines des études féministes et des sciences politiques, ainsi que les catalogues des grandes universités au Québec. Cette recension visait à mieux comprendre l'évolution de la recherche sur la place des femmes dans les instances électives municipales, en explorant notamment le regard qu'elle porte sur la conjoncture et le contexte, les activités et les interventions elles-mêmes.

- Une recension et une analyse des activités régionales et des interventions nationales visant à encourager la représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue des élections municipales 2009.

Un formulaire envoyé dans toutes les régions via le Réseau des groupes de femmes du Québec, à partir de la Table des partenaires femmes et politique municipale, a permis de recueillir les données initiales. La catégorisation des données repose sur une typologie familière à celles et ceux qui agissent sur la question, elle s'inspire de travaux antérieurs du Réseau des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ, 2005). Nous avons consigné des activités de sensibilisation, de réseautage, de mentorat et de formation et des publications. Les activités de réseautage visent principalement la mise en relation de femmes élues entre elles et avec des aspirantes candidates. Les activités de formation ont un cursus clairement pédagogique et s'adressent aux aspirantes candidates. Les activités de mentorat consistent au jumelage faisant l'objet d'un suivi d'une élue expérimentée avec une autre moins expérimentée. Les publications ont un propos relié à la hausse des femmes dans les instances électives municipales et s'adressent tantôt à un public large, tantôt à une clientèle ciblée, tout comme les activités de sensibilisation qui, elles, ont pour objectif principal d'informer et de sensibiliser.

- Un état des lieux (issu des deux premiers volets) discuté avec différentes personnes impliquées en provenance des trois domaines (institutionnel, d'action et scientifique) intervenant sur la question.

Un portrait des interventions à portée nationale et des activités régionales (Cloutier *et al.*, 2009) ainsi que l'analyse de la recension des écrits sur la place des femmes dans les instances électives municipales (Breux *et al.*, 2009) et le traitement médiatique des femmes en politique municipale (Dion, 2009) ont été réalisés. Cette mosaïque initiale a été présentée et discutée au moment d'une rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale (MAMROT, 2009). Quelque 67 personnes d'instances gouvernementales, d'associations municipales et d'organismes nationaux et régionaux, concernées par les actions sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue des

---

<sup>3</sup> Cairn, Érudit, Eureka, FRANCIS, Persée, Repere, SAGE, Sociological Abstract, Women's studies international.

élections 2009, ont participé à la rencontre. L'essentiel de celle-ci a été consigné dans un cahier synthèse (MAMROT, 2009)<sup>4</sup>. L'ensemble des activités entourant la production de cet état des lieux a constitué notre activité de transfert vers le milieu, à partir de laquelle nous avons expérimenté la notion de mobilisation des connaissances. De plus, un rapport scientifique publié à l'INRS (Cloutier, 2010) présente notre analyse croisée des données recueillies et témoigne de notre activité de transfert vers la communauté scientifique.

Notre recherche et notre stage chevauchent deux fonctions distinctes qui s'influencent mutuellement : (1) Réaliser une recherche permettant d'approfondir la compréhension du phénomène, des activités et des interventions pour le contrer; (2) Coordonner les efforts du milieu. Ainsi, notre stage est tourné vers l'action, ancré dans le milieu et il mise sur la participation. Néanmoins, bien que nous convenions de l'influence de notre recherche sur le milieu, nous ne l'avons pas menée avec le but premier de produire un changement dans le monde réel. Nous avons plutôt visé la coproduction des connaissances. En ce sens, notre recherche sollicite la notion de mobilisation des connaissances; elle n'est pas une recherche-action.

Nous précisons que la recherche ne vise pas à expliquer la sous-représentation des femmes au palier municipal québécois. Elle est plutôt notre porte d'entrée pour l'exploration du mouvement visant une plus grande représentation des femmes dans les instances électorales municipales, sous l'angle de la concertation et du partenariat. Notre recherche offre des pistes de réflexion s'adressant aux milieux de pratiques et aux domaines scientifiques pour des activités, des interventions et des études ultérieures.

## Les retombées anticipées

Au moment d'entreprendre le projet, la recherche s'annonçait pertinente pour la TPFPM, puisqu'elle pose un regard réflexif sur la littérature scientifique, sur les activités et sur les interventions concernant la représentation des femmes dans les instances électorales municipales au Québec. Nous anticipons que les membres de la TPFPM pourraient réfléchir leurs interventions auprès des organismes locaux et régionaux, lesquels, pour leur tour, améliorer les leurs envers le milieu. Pour le MAMROT, cette recherche associée au stage possédait l'avantage de contribuer à son intervention aux plans pratique et stratégique pour soutenir le rôle et le mandat de la TPFPM. Pour le milieu municipal, les acquis du projet allaient de plus pouvoir faire l'objet d'un transfert vers d'autres pratiques de concertation, puisqu'il est appelé à considérer de manière accrue les différents groupes de la société dans ses champs d'activités. Pour le milieu de la recherche, nous anticipons que la revue de la

---

<sup>4</sup> Cahier synthèse et documents afférents disponibles à l'adresse suivante : [http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/cahier\\_synthese.pdf](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/cahier_synthese.pdf).

littérature et les recensions des activités et des interventions composent un état des lieux utile pour élaborer des recherches ultérieures sur la place des femmes dans les instances électives ou encore sur la concertation et le partenariat. De même, avec ce projet nous souhaitons participer à la réflexion sur l'implication du domaine de la recherche dans l'action publique, notamment à partir de la notion de mobilisation des connaissances. Ultiment, nous espérons que notre stage et notre recherche contribuent au mouvement agissant sur la hausse des candidatures féminines dans les instances électives municipales.

## Précisions lexicales

Dans le cadre de cet essai, certains termes jouent un rôle discursif central. Nous jugeons utile de préciser le sens que nous leur conférons, puisque selon le contexte et l'auteur leur signification varie.

- **Activité et intervention**

Sur un plan sémantique, le terme *activité* est associé à un phénomène (activité économique) ou à l'action d'une personne, d'une entreprise, d'une nation dans un domaine particulier; le terme *initiative* est relié à l'action effectuée pour une première fois; et le terme *intervention* est une action sur un phénomène, une situation, un débat, etc. (Petit Larousse, 2003).

Dans cet essai, nous employons « activités » pour décrire les actions menées, partout au Québec, le cas des actions régionales, par exemple. Nous employons « interventions » pour décrire des actions se rapportant à l'appui au mouvement, ce qui est le cas généralement des actions gouvernementales.

- **Concertation, partenariat**

Les termes *concertation* et *partenariat* renvoient à un mode de coopération permettant généralement l'échange d'information et la coordination des activités, les deux termes supposant une collaboration de deux parties ou plus. Le partenariat se distingue de la concertation par le cadre spécifique pour définir l'agir ensemble qu'il suppose, puisque l'action à entreprendre ne peut l'être par un seul acteur (Bourque, 2009).

Ainsi, selon cette distinction, nous concevons la TPFPM comme étant d'abord un lieu de concertation pouvant stimuler l'émergence de partenariats. Les termes seront utilisés comme tels dans le cadre de cet essai.

- **Intersectoriel, multisectoriel**

Les termes *intersectoriel* et *multisectoriel* sont appréhendés selon les définitions tirées de l'ouvrage de Denis Bourque (2009). Le terme intersectoriel réfère à l'interaction d'entités

(organismes ou personnes) dans de secteurs d'intervention différents, néanmoins sur une même échelle.

Le terme multisectoriel réfère à de s interactions multiples et variés : *multi-secteurs*, *multi-échelles*, *multi-niveaux*, *multi-sphères*, *multi-partenaires*. Ces sous termes se déclinent comme suit : *multi-secteurs* réfère à plusieurs secteurs d'intervention (ex. culture, social, politique, économique); *multi-échelles* tient compte des échelles de prise de décisions variées (ex. locale, régionale, nationale; *multi-sphères* renvoie à des logiques différentes (ex. publique, communautaire, économie sociale et privé); *multi-niveaux* introduit le déploiement d'activités à différents niveaux (ex. individuels, ciblés, des réseaux sociaux) et *multi-partenaires* suppose le concours de différents partenaires aux intérêts et ressources contrastées (ex. milieu politique, communautaire d'affaires, etc.).

- **Transferts des connaissances, mobilisation des connaissances, recherche-action**

Les termes transferts de connaissance, mobilisation des connaissances et recherche-action comportent des rapprochements sur le plan de leur mise en œuvre. Nous jugeons utile d'apporter certaines précisions les concernant à la lumière de notre projet. La recherche-action réfère à un système d'activités humaines visant à faire émerger un processus collaboratif dans le but de produire un changement dans le monde réel. Elle est nécessairement ancrée dans le milieu, participative et tournée vers l'action (Dolbec, 2003). Le transfert des connaissances est une démarche faisant en sorte que les résultats d'une recherche puissent servir à des utilisateurs (CEFRIO, 2004). La mobilisation des connaissances est un processus de coconstruction du savoir, souvent au centre de partenariats entre les milieux de la recherche et ceux de la pratique (RQIS, 2010). Selon notre lecture, le transfert des connaissances réfère à la diffusion des connaissances acquises à partir de la recherche, selon des modèles variés. La mobilisation des connaissances réfère à la coparticipation à la production de la connaissance. C'est l'exploration de ce dernier aspect qui a inspiré tout particulièrement la conception de notre projet.

## CHAPITRE 2 : LE STAGE : NOS RÉALISATIONS

Dans cette section, nous décrivons les trois volets de notre projet de recherche et de stage, soit la recension des écrits scientifiques; la recension des activités et des interventions; la dynamique de transfert et de mobilisation des connaissances à partir de la rencontre élargie des partenaires, dont la préparation, la tenue et le bilan ont fait partie de notre stage, en plus du rapport destiné à la communauté scientifique.

### **La recension des écrits scientifiques, des activités et des interventions**

La recension de la littérature effectuée a permis de saisir tout particulièrement la complexité du phénomène et l'interaction entre le domaine de la recherche, des activités et des interventions.

#### **Complexité de l'objet d'action et incidence de la conjoncture et du contexte**

Au cours de la dernière décennie (2000-2010), la conjoncture entourant le monde municipal québécois foisonne d'éléments nouveaux propres à encourager une plus grande présence des femmes au sein des instances électives. Ainsi, le palier municipal est de plus en plus mis à contribution dans le développement social et régional; des préoccupations qui rejoignent celle des femmes. Ce contexte apparaît propice à l'entrée des femmes en politique municipale. (CSF, 2005). Pourtant, aux abords des années 2000, l'impact des récentes réorganisations municipales au Québec est venu infléchir le rythme anticipé de cette croissance, puisque les enjeux structuraux et organisationnels ont retenu l'attention au détriment des enjeux sociaux (Andrew, 2005). Depuis 2005, plusieurs réorganisations municipales sont réalisées. Elles ont ouvert de nouveaux horizons aux municipalités propres à susciter un intérêt accru des femmes pour ce palier, par exemple, celui des responsabilités sociales (Andrew, 2005).

#### ***Nouvelles réalités***

Nous avons vu précédemment, au moment de mettre en contexte notre stage et notre recherche, que la sous-représentation des femmes au palier municipal s'explique en grande partie par les questions de genre et de profil, pourvu que ces facteurs soient mis en relation avec d'autres variables. Toutefois, les choses évoluent, voire se transforment. Par exemple, il y aurait des nuances à apporter au profil élitiste des élues des années 1990 : des femmes d'âge mûr, plus scolarisées indépendantes de fortune, n'ayant pas d'enfants en bas âge (Tardy, 1997). Une étude récente menée dans la région de l'Estrie montre en effet que les femmes élues seraient aujourd'hui plus nombreuses qu'au paravant à habiter sous le même toit que des enfants en bas

âge, du moins en milieu rural (Charrette et Urgilés, 2008). En outre, l'arrivée de femmes plus jeunes et de provenance ethnique variée confirme la pertinence d'une relecture du profil des élues à la lumière des résultats de l'élection municipale 2009. Néanmoins, ce profil, même actualisé, n'est qu'un symptôme d'une explication plus complexe. Le contexte et la conjoncture, les mesures incitatives, le type et l'envergure des actions menées influent sur la problématique.

Par ailleurs, on remarque que depuis 2005 la littérature portant directement sur la question de l'implication des femmes au palier municipal se fait plus rare. Ce ralentissement s'explique sans doute à partir de plusieurs éléments. Parmi eux, nous retenons, d'une part, la conjoncture qui invitait plutôt à se centrer sur les questions structurelles, comme les réorganisations municipales et, d'autre part, la question de la représentation aux instances électives municipales qui était abordée de manière inclusive, sous les auspices de la diversité. Par exemple, Caroline Andrew — qui met en relation les variables des conditions familiales, du profil socio-économique et socioprofessionnel avec celles du soutien organisationnel, politique et financier — élargit son analyse à d'autres groupes. Elle constate que les femmes, les immigrants et les minorités sont sous représentés au palier municipal. La charge trop grande, le manque d'organisation et de soutien, ainsi que le recrutement vers d'autres paliers électifs plus attrayants sont vraisemblablement des éléments à considérer parmi les causes de la faible représentation des femmes aux instances électives municipales, mais également celle d'autres groupes (Andrew, 2008).

Sous ces auspices, l'angle de la participation citoyenne, de la diversité, de la démocratie participative est de plus en plus retenu. D'ailleurs, grâce à sa proximité avec le citoyen, le palier municipal est propice au développement d'une culture de délibération publique et d'élargissement de la participation citoyenne. Cet élargissement du débat civique fait en sorte d'inclure des personnes et des groupes marginalisés sur le plan politique, notamment les femmes (Lamoureux, 2008). Nous remarquons qu'une même logique sous-tend plusieurs des activités entreprises à l'approche des élections municipales 2009. Ainsi, la FQM intègre la thématique de la représentation des femmes au palier électif municipal, à celle de la relève. De plus, plusieurs activités dans les régions témoignent de la volonté d'intégrer la thématique de la place des femmes dans les instances électives municipales dans un cadre plus large, à partir notamment de la valorisation de la politique municipale en général, de la démocratie, de la diversité et de la participation citoyenne (Montréal, Lanaudière) et de l'encouragement de la relève chez les jeunes (Bas-Saint-Laurent, Laurentides, Nord-du-Québec) ou encore des préoccupations du milieu (Nord-du-Québec). De même, au

MAMROT, la promotion de la tenue des Élections municipales 2009 repose sur la notion de démocratie et de diversité, à partir de laquelle une attention particulière est accordée aux femmes (Cloutier *et al.*, 2009).

### **Le domaine de la recherche, les activités et les interventions**

Au fil de l'histoire du mouvement pour une représentation paritaire des femmes et des hommes dans les instances électives municipales, il est intéressant d'observer le maillage étroit entre la recherche scientifique, les activités et les interventions institutionnelles. Ainsi, le mouvement féministe et, dans ses suites, la littérature féministe ont contribué pour beaucoup à l'essor de la démocratie au Québec, notamment avec le droit de vote des femmes et le droit à l'avortement (Lamoureux, 1999). Cet engagement envers la démocratie se prolonge dans la lutte pour l'atteinte de la parité dans les instances électives municipales au cours des années 1980 et 1990. En effet, durant cette période, les études féministes sur la question sont prolifiques. Les chercheuses sont actives, non seulement sur le plan des écrits, mais aussi dans l'action elle-même. L'implication de La Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes via le dynamisme du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (G REMF) ou encore la référence fréquente à la recherche du Conseil du statut de la femme (CSF) dans ses interventions, illustrent cette connivence entre les milieux de pratiques et de la recherche.

Le domaine de la recherche se retrouve ainsi concerné par les actions militantes qui ont cours et qui ont pour effet de renforcer les instances régionales des groupes de femmes. Les Tables régionales des groupes de femmes s'investissent de plus en plus des préoccupations de leur territoire respectif. Le programme gouvernemental *À égalité pour décider* est sollicité de manière croissante (MAMROT, 2009). Une interinfluence se produit entre différents éléments sur un enjeu commun. En fait, la conjoncture, les champs de la politique locale, régionale et nationale, la diversité des acteurs et des actrices ont influé sur la trajectoire du mouvement pour accroître le nombre de candidatures féminines dans les instances électives municipales. Différents réseaux défendant une plus grande représentation des femmes dans les instances électives se sont construits portés par l'influence de réformes politiques, d'événements et d'individus, et ce, dans un mouvement continu, grâce à un soutien institutionnel (Brais et Frohn, 2002). Cette dynamique colore les initiatives à un point tel qu'il apparaît difficile d'imputer la responsabilité de la pérennité de ce mouvement à l'une ou l'autre des parties.

Ainsi, au début des années 2000, le Conseil du statut de la femme (CSF), alors particulièrement actif régionalement et directement sur le terrain (MAMROT; CSF, 2009), cible certains moyens d'actions pour accroître la participation des femmes (CSF, 2005). Il

invite les groupes de femmes dans les régions à planifier des activités d'information et de sensibilisation et à promouvoir des pratiques exemplaires au plan de la gouvernance locale. Il encourage aussi les activités de formation de l'École d'été des femmes du Groupe femme, politique et démocratie et le soutien gouvernemental à partir du programme *À égalité pour décider* administré par le Secrétariat à la condition féminine. De plus, il invite les institutions à mettre en place des mesures incitatives (CSF, 2005). Ces prescriptions du CSF se transposent directement sur le mouvement visant à accroître la place des femmes au palier municipal, comme nous le verrons dans la prochaine section.

## **La trajectoire imbriquée des actions et des interventions sur la représentation des femmes aux instances électives municipales**

### ***Les actions sur l'individu***

À l'instar des indications du CSF, nous dénombrons des activités de sensibilisation, des activités réseautage et de mentorat, des activités de formation et des publications. Nous constatons aussi des activités à vocation mixte (qui allient sensibilisation, formation et réseautage, par exemple dans le cas des colloques). Toutes catégories confondues, des caractéristiques communes sur le plan de la forme, du contenu, de la structure et de l'organisation sont remarquées.

La recension des initiatives (Cloutier *et al.*, 2009) que nous avons effectuée indique que les activités de sensibilisation sont généralement planifiées de manière ciblée : elles visent directement des candidates potentielles. La forme d'intervention privilégiée repose sur le réseautage et la formation. Certaines régions fondent leurs activités sur des publications ou des actions structurantes, telles que guide, agenda, étude (Mauricie, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Saguenay—La C-Saint-Jean, Montérégie). D'autres régions élaborent leurs activités en mettant le jeu et le caractère festif à l'avant-plan (Estrie, Laurentides).

Les activités présentées par les organismes nationaux empruntent la formule d'un modèle type à exporter dans les régions, à la demande d'organismes régionaux. Elles sont élaborées généralement à partir d'une lecture des besoins de leur clientèle et de leur mandat respectif. Ces activités rejoignent, par ailleurs, la typologie des activités régionales ou locales. Généralement, on dénombre des activités d'information et de sensibilisation, de réseautage, de formation et de mentorat et des publications. Certaines s'adressent aux intervenantes et aux intervenants (les outils et les publications du CSF et les rencontres de la TPFPM) et d'autres visent la clientèle cible, soit des candidates potentielles; c'est notamment le cas des programmes de formation

du GFPD, du colloque *Ça prend des Elles* du SCFP et de s conférences *Femmes et politique : un couple peu banal* de l'UMQ.

Les activités de sensibilisation touchant un large public et utilisant plusieurs types de médias sont pour ainsi dire absentes des réalisations au national et peu présentes au régional. On tente de convaincre les femmes de s'engager plutôt que de sensibiliser le grand public à voter pour les femmes. Cette tendance est justifiée par les écrits scientifiques. En effet, ceux-ci nous indiquent que la sous-représentation des femmes à ce palier ne dépend pas de la perception populaire; il a été démontré qu'une fois engagées en campagne électorale municipale, les femmes avaient tout autant de chances d'être élues que les hommes (Tardy, 2002). Cette conclusion se renforce à la lecture des résultats des Élections de 2009, puisque la proportion des élus selon le sexe correspond à celle des candidatures.

<b>Tableau 2 : Nombre de candidatures et nombre des élus selon le sexe, élections municipales 2009, au Québec</b>			
Type de candidats	Sexe	Nb	% (type de candidat)
<b>Candidature</b>			
Total	Femmes	3 393	26,6
	Hommes	9 345	73,4
Marie	Femmes	3 11	16,7
	Hommes	1 557	83,4
Conseil	Femmes	3 082	28,4
	Hommes	7 788	71,7
<b>Élus</b>			
Total	Femmes	2 203	27,5
	Hommes	5 807	72,5
Mairie	Femmes	175	16,0
	Hommes	921	84,0
Conseil	Femmes	2 028	29,3
	Hommes	4 886	70,7

Source : Ministère des Affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire (2009).

### **Les actions sur le milieu**

Nous avons vu que les activités dénombrées s'adressent généralement à une clientèle restreinte : celle des candidates potentielles. Il y a peu d'activités de sensibilisation

large. Les cas de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue nous donnent quelques indications pour réfléchir à l'élargissement du public auquel s'adressent les actions. Parmi les avancées des Élections 2009, un communiqué publié par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles décrit « une augmentation de 32 % de ses candidates », comparativement à l'Élection 2005<sup>5</sup>. La mise en œuvre d'une campagne grand public, multimédia, sollicitant directement des candidatures féminines la distinguait de la plupart des régions. Cette région a connu le plus fort taux de participation, soit de 65 % (MAMROT, 2010). Par ailleurs, c'est en Abitibi-Témiscamingue que l'on retrouve la plus forte proportion d'élues, soit 35 %. Les activités de cette région avaient aussi un trait distinctif se rapportant à l'élargissement de la clientèle : elles visaient des tranches d'âges de la population, telles que les 55 ans plus et les jeunes. Cela nous amène à considérer que si l'enthousiasme envers la parité des femmes et des hommes dans les instances électives rejoint un plus grand groupe que les seules candidates pressenties, l'intérêt à devenir candidate s'en ressentira et le nombre d'élues conséquemment. Et ce, d'autant plus si l'engouement envers le palier municipal est au rendez-vous. Il apparaît donc qu'un travail de fond visant la valorisation de ce palier serait favorable à une présence accrue des femmes dans les instances électives municipales.

### ***Les actions sur l'institution***

La dynamique entre la législation, la structure, l'institution et l'individu pour favoriser une évolution positive de la situation en matière de représentation des femmes au palier municipal est relevée dans les écrits scientifiques. Par exemple, Danielle Maisonneuve (2004) évoque l'importance de la sollicitation de tous les acteurs (personnes ou groupes) pour la mise en place de mesures favorisant l'implication des femmes. En outre, le CSF favorise des modèles d'intervention sur l'institution. Entre 1993 et 2004, les villes de Québec (qui serait pionnière), Rouyn-Noranda, Valleyfield, Lévis et Montréal se distinguent pour leurs commissions « femmes et ville » visant à faire connaître les réalités des femmes et à conseiller les autorités municipales sur leurs grandes orientations (CSF, 2005). À l'approche des Élections 2009, nous remarquons que plusieurs organismes régionaux ont choisi d'agir sur l'institution (Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Bas-Saint-Laurent). Ces actions sur l'institution prennent non seulement la forme de commissions « femmes et ville », mais aussi la forme de chartes, d'hommages et de publications promouvant des conseils

---

<sup>5</sup> Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, *Des femmes candidates dans toutes les municipalités de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine*, Communiqué de presse, Caplan, 7 octobre 2009.

paritaires (Bas-Saint-Laurent, Saint-Jérôme, Montréal, Montérégie). Ces actions apparaissent comme des activités phares qui structurent l'agenda sur la question.

Les mesures de soutien et/ou incitatives en vigueur au gouvernement du Québec empruntent une formule qui permet surtout d'assurer la continuité des actions sur le terrain. Elles favorisent la persistance de l'engagement des femmes dans les arènes politiques municipales. Ainsi, le plan d'action gouvernemental et le programme *À égalité pour décider* financent nombre d'initiatives, tant celles des instances nationales, que celles des instances régionales, touchant à la thématique de la représentation dans les instances électives municipales. À cet effet, au *Plan d'action gouvernemental 2007-2010* est inscrite une sixième orientation : *Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles*. Et deux actions précises concernent directement les instances électives municipales. Elles sont d'ailleurs sous la responsabilité du MAMROT en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine :

- **ACTION 59** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action et voir, avec la Table des partenaires femmes et politique municipale, comment il peut être enrichi de façon à faire augmenter le nombre de femmes dans les instances électives municipales.
- **ACTION 61** : Sensibiliser les personnes élues ainsi que les gestionnaires de paliers local et régional à l'idée que les conférences régionales des élues et des élus adoptent un énoncé de principe sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes ou toute autre initiative visant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À ces mesures de soutien, il faut ajouter l'aide gouvernementale (MAMROT et MCCCCF) pour la réalisation d'actions particulières en région qui prend la forme d'une coordination des efforts pour engager les partenaires sur la question dans le cadre de la négociation des ententes spécifiques régionales. De plus, un budget de soutien aux activités régionales (MAMROT) est disponible pour accroître la hausse des candidatures féminines.

En ce qui a trait aux mesures incitatives des organismes locaux, des formations politiques en lice en vue des élections 2009, notamment l'équipe du maire Labeaume à Québec et celle du maire Vaillancourt à Laval, ont fait de la parité un critère de sélection pour compléter leur équipe électorale. Cette mesure incitative donne des résultats concluants. À Laval, au lendemain des élections, le Conseil municipal est paritaire. Quant aux études argumentant, entre 2005 et 2009, qu'un changement de mode de scrutin vers un mode proportionnel assurerait une meilleure représentation des femmes dans les instances électives (Bherer et Collin, 2008; Blanc, 2004; Tardy,

2003; Traces et Jalons, 2004; Tremblay, 2008 a), nous n'avons pas repéré d'activités venant les appuyer.

Par ailleurs, la planification des mesures incitatives ou des actions sur l'institution ou tout autre type d'activités devraient se faire en tenant compte du contexte particulier et des enjeux de chacune des étapes menant à l'élection. Il y a des impératifs et des besoins clairement identifiés pour chacune d'elles. L'étape de la sélection serait la plus déterminante (Bherer et Collin, 2008). Une telle approche influe directement sur la représentation des femmes dans les instances électives, d'argumenter Bherer et Collin, qui proposent une lecture de la situation de Montréal au sortir de l'élection municipale de 2005 et mettent en relief quatre moments forts (éligibilité, recrutement, sélection et élection) avec des enjeux s'y rapportant.

## La rencontre élargie des partenaires

Le 11 juin 2009, quelque 67 participantes et participants<sup>6</sup> en provenance des 17 régions administratives ont assisté à la rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale. L'objectif était de réunir les responsables de la mise en œuvre des actions en vue d'accroître le nombre de candidates aux élections municipales de 2009 et de leur offrir l'occasion d'échanger et de partager les acquis pour réfléchir aux actions en cours et futures. L'aller-retour entre la littérature et les activités a fait l'objet de discussions dans le but d'enrichir tant l'analyse que les actions elle s-mêmes. Au moment de cette rencontre, trois types de présentations ont été effectuées et ont servi de plate-forme de discussions, en plénière et en ateliers. Il s'agissait (1) d'une présentation des interventions nationales par les organismes responsables, (2) d'une présentation de notre recension des activités dans les 17 régions administratives réalisée en collaboration avec les organismes régionaux (Cloutier *et al.*, 2009), et (3) de deux présentations issues de démarches scientifiques : la recension des écrits par la chercheur Sandra Breux (Breux *et al.*, 2009) et une analyse du traitement médiatique de la thématique des femmes dans les instances électives municipales par le représentant aux communications du Directeur Général des Élections, Denis Dion (2009). Le tout a été consigné dans un cahier synthèse publié sur le site web du MAMROT (2009). Cette activité, de la préparation au bilan en passant par sa tenue et son animation, était au cœur de notre stage. Elle constitue l'exercice de mobilisation des connaissances que nous avons effectué.

La présentation de la recension des interventions nationales impliquait des organismes en provenance d'instances gouvernementales, du milieu associatif et du domaine

---

<sup>6</sup> Annexe 1.

communautaire<sup>7</sup>. Ainsi, les représentantes et les représentants de ces organismes ont pris la parole pour présenter leurs activités visant à accroître le nombre de candidatures féminines dans les instances municipales en vue des élections 2009. De cette présentation, nous relevons les points suivants pouvant, globalement, caractériser les interventions visant à encourager la hausse de candidatures féminines aux instances électorales municipales de la part des organismes nationaux.

- la majorité des interventions viennent en soutien à celles organisées dans les régions administratives et ont une dimension pédagogique, c'est le cas des formations dispensées, à la demande, par le Centre de Gouvernance Femmes et Politique (CGFP);
- la plupart du temps les activités nationales sont organisées et planifiées, de manière ponctuelle, par les instances nationales elles-mêmes. En fait, il n'y a pas de mécanisme reliant le local et le national pour l'organisation de telles activités;
- la thématique des femmes dans les instances électorales municipales, pour certains, notamment le cas de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et le MAMROT, est englobée dans une autre thématique plus large comme la diversité, la relève, la démocratie.

La présentation des activités en région menées en 2008-2009 avec un aperçu de celles menées depuis 2005, avait un caractère participatif. En effet, un portrait général a d'abord été présenté, puis, tour à tour, une représentante de chaque région administrative est venue présenter des éléments de réflexion sur les actions menées<sup>8</sup>. Ces actions étaient répertoriées selon quatre types : les activités de sensibilisation (grand public et ciblées), les activités de réseautage et de mentorat, les activités de formation et les publications (numériques et imprimées). Le tout avait pour objectif de dresser un portrait le plus complet possible des initiatives régionales, en tenant compte des spécificités et des similitudes. Cette présentation collective, en format power point, a permis d'harmoniser le contenu, d'apprécier des particularités dans les régions, de créer des liens de collaboration. Les échanges, le partage des acquis et les réflexions ont ainsi été facilités, mais surtout il y a eu une coproduction de la connaissance avec les principaux intéressés.

Nous retenons les éléments suivants de cette présentation (Cloutier *et al.*, 2009) :

- les activités dans les régions s'adaptent au contexte et à la conjoncture. Les réalités de chacune des régions sont à prendre en compte; il n'y a pas de formule unique gagnante;

---

<sup>7</sup> Annexe 2.

<sup>8</sup> Annexe 3.

- les médias sociaux font leur chemin, néanmoins les technologies de la communication ont des limites, sur le plan de l'accessibilité, mais aussi en regard du fait que la dimension humaine est importante.
- l'élargissement de la clientèle visée et l'intégration de la thématique des femmes dans les instances électives municipales à une autre plus générale (comme la diversité ou la relève) est remarquée dans les efforts de sensibilisation;
- la concertation et le partenariat sont des acquis importants;
- l'aide financière et les mesures institutionnelles pour mener à bien les activités sont nécessaires;
- la recherche de complémentarité pour élaborer les interventions nationales est souhaitée par les personnes intervenant dans les régions.

La présentation de la recension des écrits et de l'analyse du traitement médiatique de la thématique des femmes dans les instances électives municipales a fait l'objet de discussions qui ont amené les participantes et les participants à approfondir leur compréhension du phénomène sur lequel ils interviennent. Deux grandes conclusions peuvent en être tirées. La presse régionale est accueillante aux nouvelles et aux événements couvrant la présence accrue des femmes aux instances électives municipales, mais la Presse nationale demeure difficile à intéresser (Dion, 2009). Par ailleurs, les activités se multiplient sur le territoire québécois et la conjoncture municipale est plutôt favorable à une hausse significative des candidates. Les activités semblent s'articuler de plus en plus à partir d'un discours promouvant la diversité; reste à savoir si cette tendance aura un effet positif (Breux *et al.*, 2009).

Généralement, la rencontre a été fort bien reçue. D'après les évaluations complétées par les participantes en fin d'activités, certaines présentations et discussions ont été particulièrement appréciées : l'analyse de la revue de presse et les échanges à son propos ainsi que la recension des initiatives. De plus, les échanges sur les initiatives et le partage entre les régions ont été sans contredit très éclairants. Les questions touchant au partenariat élargi, aux défis du financement et au soutien des institutions ont retenu l'attention. On aurait souhaité avoir davantage de temps pour discuter des initiatives en région, de la revue de presse, de stratégies médias, de stratégies pour l'action. On aurait aussi souhaité avoir des documents directement sur place sur les thématiques abordés. Bref, on en voulait plus et encore!

Pour notre part, cette rencontre, et ce qui l'a entouré, a permis de prendre acte des efforts des différents intervenants sur la question et de leur lecture de la situation et d'actualiser notre état des lieux préliminaire. Le rapport scientifique que nous avons produit illustre la coproduction

des connaissances qui a été réalisée. En fait, sans cette collecte interactive des données, plusieurs éléments nous auraient échappé, comme l'incidence du contexte et de la conjoncture, les particularités du territoire, l'émergence d'un discours plutôt inclusif et d'une tendance à élargir tant les moyens utilisés que la clientèle visée pour la sensibilisation. De plus, le maillage étroit entre la recherche et le milieu de pratiques a pu être expérimenté et documenté.

Sur le plan des retombées et des impacts, des échanges de la rencontre élargie, mentionnons le projet d'une lettre ouverte (publiée dans [Le Devoir, 23.07.2009](#)) questionnant le silence des médias nationaux sur les initiatives visant à encourager des candidates féminines en vue des Élections municipales 2009 a émergé. Cette lettre de la chercheuse Sandra Breux, cosignée par quelque 15 personnes représentant des organismes a contribué au débat public sur les actions visant à accroître la présence des femmes dans les instances électives municipales, témoigne aussi du maillage entre la recherche et l'action. De plus, nous avons rédigé un article, cosigné par la chercheuse Sandra Breux, s'adressant aux milieux de pratique qui a été publié en juin dans la Revue développement social (Cloutier et Breux, 2009).

## **Le rapport scientifique**

Le rapport que nous avons rédigé, destiné à la communauté scientifique, a mis en relief le projet de recherche, son contexte et ses objectifs ainsi que sa méthodologie. Puis, il a étayé les principaux éléments de l'analyse croisée des données de la recension de la littérature, de l'inventaire des activités et des interventions et de propos extraits de la rencontre élargie des partenaires nationaux et régionaux dans le cadre des travaux de la TPFPM. En fait, il a permis la synthèse de nos travaux, la mise en lumière de nos constats et circonscrit nos réflexions sur le phénomène de la sous-représentation des femmes aux instances électives municipales, tout particulièrement sous l'angle du mouvement pour le contrer (Cloutier, 2010)<sup>9</sup>.

## **Bilan des acquis théoriques et pratiques**

### **Un regard sur la suite des Élections municipales 2009**

À l'approche des élections municipales 2009, au sortir d'une période récente (2008-2009) particulièrement productive sur le plan des actions et des initiatives pour encourager une hausse des candidatures féminines, et ce, partout au Québec, il était possible d'entrevoir une progression de la représentation des femmes au palier municipal plus marquée que celle enregistrée depuis le tournant des années 2000 et à l'élection de 2005, notamment.

---

<sup>9</sup> Annexe 4.

Et ce, d'autant plus que les principaux processus structurels relatifs aux fusions étaient complétés et que la responsabilisation des municipalités envers le développement social, un objet d'intérêt marqué pour les femmes, s'est accrue. De plus, sur le plan politique, au cours de la dernière décennie, il y a eu une succession de mesures de soutien financier et une implication directe sur la question.

Sur le plan de la concertation, bien que planifiée sommairement, elle a néanmoins fait l'objet d'une concentration naturelle de personnes intéressées à agir sur la question. Ainsi, un dialogue échelonné sur plusieurs années a eu lieu entre différents points de vue (local, régional et national) d'horizons variés (action, fonction publique, recherche). À ce propos, nous remarquons notamment que le domaine de la recherche, et plus particulièrement celui des études féministes, a éclairé les initiatives visant à encourager une hausse des candidatures aux postes électifs et que le domaine gouvernemental a permis leur déploiement dans toutes les régions du Québec.

Devant un tel amalgame d'éléments, une progression importante du nombre de femmes aux instances électives municipales était anticipée par plusieurs organismes dans les régions (MAMROT, 2009). Si cette progression a pu décevoir dans certaines régions, généralement, elle ne se dément pas; elle est constante.

### **L'influence de la recherche sur l'action**

Les deux recensions dont a fait état ce rapport montrent plusieurs similitudes entre les activités régionales et les interventions nationales (sensibilisation, réseautage, formation, mentorat, publications) et avec les thématiques abordées dans le domaine de la recherche. Il y a bel et bien une cohérence entre la recherche, les activités locales, régionales et les interventions nationales. Ces activités et ces interventions ont été inspirées par le domaine scientifique, puisque la plupart du temps les modèles prescrits dans les écrits ont été suivis. En effet, les études féministes, qui ont été particulièrement prolifiques sur cette question dans la décennie des années 1990 et jusqu'en 2005, semblent avoir joué un rôle important dans la définition des activités.

### **L'influence de l'action elle-même sur la recherche**

Nous remarquons une nette influence de la recherche sur les initiatives. La littérature est prolifique et laisse des traces évidentes sur la tenue des activités. L'histoire nous montre qu'elle a mis en lumière des dimensions importantes qui ont influé sur le mouvement. Ainsi, la multiplicité de ses facteurs, relativement au genre, au profil, au contexte et à la conjoncture, a permis de nuancer les explications de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales et donc d'élaborer des activités conséquentes.

Toutefois, après les élections municipales en 2005, le domaine de la recherche demeure présent sans se distinguer par son leadership comme auparavant. En effet, au cours des cinq dernières années, nous n'avons repéré que peu de recherches sur la question. Cela n'aura pas empêché les régions de renouveler leurs activités en proposant de nouvelles façons de faire en vue des élections municipales de 2009. Ainsi, la reconnaissance d'une influence venue d'en bas, des actions elles-mêmes, pourrait conduire vers un renouvellement du leadership sur cette question et stimuler des recherches scientifiques et des interventions nationales inspirées des activités régionales en cours, et ce, de manière complémentaire. Au sortir de la rencontre élargie des partenaires, le cahier synthèse fait état de remarques permettant dans l'avenir de peaufiner la planification du partenariat avec le domaine de la recherche (MAMROT, 2009). La planification des défis à relever serait d'autant plus réaliste avec l'éclairage du domaine de la recherche.

De plus, selon les commentaires des participantes et des participants à la rencontre élargie de la Table des partenaires, il y a lieu d'encourager des activités de concertation. C'est la rencontre de l'autre qui est ainsi rendue possible; cela permet de mieux connaître les potentialités, les réalisations, les besoins et les attentes. Cela a pour effet d'augmenter l'efficacité du partage des acquis et des connaissances sur la question.

### **Les formes de la concertation**

Au Québec, les actions pour contrer la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales apparaissent nombreuses et une volonté politique nationale associée à des programmes de soutien aux initiatives assure leur pérennité. Cependant, la démarche de concertation est plutôt ponctuelle, au gré de la conjoncture et de l'intérêt des individus en présence. La concertation, formalisant la pertinence de l'implication des milieux gouvernementaux, d'action et de la recherche et permettant la mise en commun des acquis et des connaissances, est à encourager.

La rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale témoigne de la richesse d'un tel dialogue. Selon les suites qui seront données à celle-ci au sortir des élections municipales 2009, elle relèvera d'une expérience isolée ou de l'embryon d'un solide partenariat sur un enjeu social commun. Cette expérience a été applaudie par tous, en partie en raison des impératifs de l'approche des élections municipales de 2009, donc de l'actualité du sujet, mais probablement aussi en raison de sa pertinence du point de vue de la structure du dialogue. La mixité des intervenants (de plusieurs domaines et à plusieurs niveaux), la flexibilité des règles du dialogue (des échanges planifiés au-delà des rôles respectifs de chacun), l'implication active de chacun dans la préparation ont eu pour

conséquence d'enrichir la compréhension de cette question et donc des réalités des différents personnes ou organismes agissant sur la question.

Cependant, nous relevons que, dans le cadre de cet exercice, une transversalité plus mécanique qu'organique a été expérimentée, au sens où chaque domaine (milieu institutionnel, milieux de pratiques et de la recherche) a travaillé en silo son point de vue à partager au moment de la rencontre élargie. Bien sûr, tous ont échangé sur le point de vue de chacun, mais l'occasion d'une coproduction transversale qui était donnée à partir de cette rencontre élargie n'a pas été exploitée à son plein potentiel. Il y a vait là une opportunité à saisir : augmenter la fluidité de l'interaction entre les organismes en région et le milieu institutionnel et gouvernemental et approfondir ainsi l'expérience de concertation.

Une concertation à multiples niveaux (local, régional et national) permettant la mixité des rencontres et des échanges (avec et entre des personnes ou organismes aux horizons variés : gouvernemental, institutionnel, communautaire, associatif, par exemple) est ici prônée. D'abord, parce que, ayant accès à un large registre de points de vue, les acteurs sont à même de développer une compréhension de plus en plus approfondie de la problématique. Ensuite, parce que cet approfondissement éclaire les manières de faire et les actions à entreprendre. Il est d'autant plus indiqué d'encourager un tel dialogue entre des partenaires d'origines variées dont l'aire d'action est différente et de manière transversale, que la mobilisation collective contemporaine tend à prendre des formes non traditionnelles et que les mouvements se présentent comme des réseaux de groupes, de points de rencontre et de solidarité (Cefaï, 2007).

Par ailleurs, il y a lieu de penser que la concertation, une fois renforcée, aurait l'effet d'assurer un momentum, propre à développer un regard proactif et favoriser une progression plus marquée vers la parité entre les femmes et les hommes dans les instances électorales municipales. Actuellement, une telle concertation permettrait notamment de prendre en compte de manière concertée l'émergence d'une nouvelle approche. En effet, l'angle de la diversité et de la démocratie est de plus en plus adopté pour argumenter et agir sur la question de la représentation des différents groupes de la population aux instances électorales municipales. Comment situer la question des femmes : de manière à l'inclure dans l'enjeu de la diversité, ou de manière exclusive, en la traitant séparément?

### **De nouveaux objets de recherche et des perspectives pour l'action**

Du stage et de notre recherche, des réflexions ressortent concernant des actions et des objets de recherches ultérieures. Notamment, il serait pertinent d'explorer trois aspects

touchant à la dimension structurelle : la typologie des activités; la forme de la concertation et l'angle d'approche du discours. Le questionnement ci-après illustre leur pertinence.

Quelle forme de concertation est la plus adaptée pour agir sur le phénomène? Quel rôle la recherche devrait-elle jouer dans une structure de concertation?

À la lumière de la recension des activités dans les régions et des interventions nationales en vue des élections 2009 et des résultats obtenus, quelles sont les meilleures pratiques à retenir?

Dans quelle mesure la complexité du phénomène et la conjoncture sont-elles responsables de l'émergence du discours inclusif pour aborder la place des femmes dans les instances électorales municipales? Cette tendance illustre-t-elle l'euphémisation (dans le sens d'atténuation de son importance) du discours sur l'égalité entre les femmes et les hommes ou la maturation, dans le sens d'un discours scientifique qui appréhende la question dans toute sa complexité?

Dans la prochaine section, nous prolongeons la réflexion à propos du premier élément de notre questionnement : *Quelle forme de concertation est la plus adaptée pour agir sur le phénomène? Quel rôle la recherche devrait-elle jouer dans une telle structure de concertation?* Ce dernier questionnement ouvre sur la notion de transfert et de mobilisation des connaissances, le propos au cœur de notre essai.



## CHAPITRE 3 : DISCUSSION

### La recherche en contexte de concertation et de partenariat

Dans ce chapitre, nous élaborerons d'abord sur le domaine de la concertation, puis sur le domaine de la recherche animée par le transfert et la mobilisation des connaissances que nous relierons entre eux. Nous relèverons des affinités naturelles entre la recherche animée par la notion de mobilisation des connaissances et les lieux de concertation sur des enjeux sociaux. En effet, les deux s'articulent autour d'une culture de collaboration et réclament des rapports de coconstruction pour atteindre leur plein épanouissement. Nous remarquons que, de la mise en relation des deux domaines (recherche animée par la mobilisation des connaissances et les lieux de concertation sur des enjeux sociaux), émergent une complémentarité qui contribue à l'innovation sociale et une régulation des forces en présence qui encourage l'autonomie du lieu de concertation. Finalement, dans la foulée, nous traiterons des considérations éthiques et des compétences utiles à partir de notre expérience comme chercheure et agente d'interface.

Ainsi, dans la prochaine partie, d'abord, nous introduirons le sujet de la concertation et du partenariat. Puis, nous analyserons le cas de la TPFPM, de ce point de vue. Et, nous discuterons du rôle de la recherche et de ses notions de transfert et de mobilisation des connaissances pour examiner de nouveau la TPFPM. Ensuite, de l'observation du lien entre le domaine de la recherche et celui de la concertation sur des enjeux sociaux et à la lumière de notre expérience à la TPFPM, nous relèverons des particularités, des opportunités et des considérations. Finalement, nous ouvrirons sur nos apprentissages, avant de conclure.

### La concertation sur des enjeux sociaux

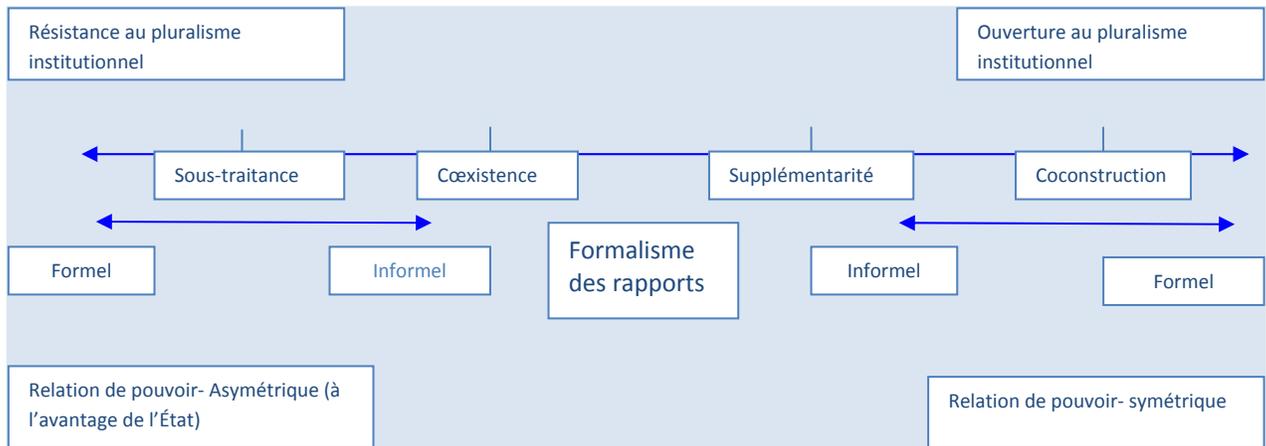
Nos propos sur la concertation et le partenariat sur des enjeux sociaux, ainsi que sur le rôle de la recherche dans ce contexte s'appuient sur notre expérience de stage et sur les travaux de Denis Bourque, professeur titulaire au Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais et titulaire de la chaire de recherche du Canada en organisation communautaire et coresponsable de l'axe Développement social des communautés de l'ARUC *Innovation sociale et développement des communautés*. Son ouvrage *Concertation et partenariat, entre levier et piège du développement des communautés* (2009) est notre point d'ancrage. Celui-ci fait le point sur la concertation, le partenariat et le développement des communautés au Québec et discute notamment des rapports qui s'y développent et des compétences professionnelles utiles en pareil contexte.

Selon Bourque, au Québec, l'émergence de la concertation et du partenariat associés au développement social et communautaire, tire son origine dans l'essoufflement de l'État providence et renvoie au développement d'une forme de gouvernance partagée. En effet, au cours des années 1960-1970, l'État québécois, dans la mouvance de ses interventions sociales, a établi de nouvelles ressources communautaires sur tout le territoire québécois. Conséquemment, les centres locaux de services sociaux (CLSC) ont vu le jour. Quand la crise économique des années 1980 est survenue, les dirigeants de ces nouvelles ressources communautaires ont été amenés à prendre appui sur la concertation pour agir de manière accrue. L'État et le secteur public se sont alors retrouvés à partager de plus en plus la gestion de l'offre de services destinés à la communauté; les centres de la petite enfance (CPE) en sont une illustration (Bourque, 2009).

Toujours selon la lecture de Bourque, bien qu'expérimentées largement et aboutissant parfois sur une forme de gouvernance partagée, les différentes formes de concertation et de partenariat ne font pas l'unanimité dans la communauté scientifique, notamment du point de vue du rôle qui leur sont conférées par les pouvoirs en place. Dans son ouvrage, Bourque relève que le registre des argumentations à ce propos est large, la concertation et le partenariat seraient soit une stratégie étatique de sortie de crise pour l'État providence, soit un nouveau levier pour le développement social et communautaire, soit un instrument de contrôle du social pour l'État (Bourque, 2009). Dans le cadre de notre essai, c'est à l'argumentation de levier pour le développement social et communautaire que nous nous référons pour appréhender les travaux de la Table des partenaires femmes et politique municipale (TPFPM).

Dans cette optique et dans les suites de Proulx *et al.* (2007, cité dans Bourque, 2009), nous concevons les rapports reliant l'État et ses institutions avec le tiers secteur comme un continuum allant d'une posture qui favorise l'État à une posture qui amène une plus grande ouverture sur le tiers secteur. Selon cette dynamique, à un extrême du continuum, il y a le rapport de sous-traitance, puis, se rapprochant du centre, le rapport de coexistence, ensuite, de l'autre côté du continuum, on retrouve le rapport de complémentarité et à son extrême : le rapport de coconstruction. De part et d'autre du centre, les rapports du continuum deviennent de plus en plus formalisés, à mesure qu'on approche les extrêmes.

## Schéma 1 : Typologie des rapports États\tiers secteurs



Source : Bourque, 2009, p. 17.

Selon cette grille d'interprétation, le rapport de sous-traitance, à un extrême, favorise plutôt l'institution alors que le rapport de coconstruction, à l'autre extrême est nettement à l'avantage des organismes du tiers secteur. Entre les deux, le rapport de complémentarité, qui précède le rapport de coconstruction, conçoit que l'État met en place des stratégies en fonction de préférences moyennes (de ce qui semble faire consensus entre toutes les parties) avec l'objectif d'apporter une réponse supplémentaire. Ce type de rapport fait en sorte que l'État peut accepter et financer des préférences minoritaires. Selon Bourque (2009), le rapport de coconstruction est le plus créatif et le plus favorable au développement des communautés.

Toujours, selon les travaux de Bourque (2009), deux types de concertation sont surtout remarqués au Québec : la concertation intersectorielle thématique ou verticale et la concertation multisectorielle territoriale ou transversale. La concertation multisectorielle territoriale, selon l'auteur, est prometteuse, puisqu'elle compte plusieurs secteurs d'intervention d'un même territoire (ex. culture, social, politique, économique), à des échelles multiples de prise de décisions (ex. région, MRC, local gouvernement, en provenance de diverses sphères aux logiques différentes (ex. publique, communautaire, économie sociale et privé), qui déploient de activités à différents niveaux (ex. individuels, ciblés, des réseaux sociaux), avec le concours de différents partenaires aux intérêts et ressources contrastées (ex. milieu politique, communautaire d'affaires, etc.). Ce type de concertation entraîne nécessairement des changements sur les lieux de contrôle et de gestion et sur les pratiques, car elle réfère à un processus qui repose sur la démocratie participative et l'*empowerment*. À contrario, la concertation intersectorielle thématique, argumente Bourque, qui suppose l'implication de personnes d'une même échelle de décisions, de différents secteurs, a atteint « sa limite fonctionnelle et utilitaire ». Le

manque de prise des acteurs sur le choix des finalités et des cibles fait en sorte que cette forme de la concertation, plus souvent qu'autrement, « encombre l'espace social surchargé de la concertation » et s'articule à partir d'une procédure de gestion de la concertation qui vise surtout l'arrimage des services entre eux. Elle limite la portée du regard global que l'on peut poser sur une communauté. Et elle est énergivore, puisqu'elle se compte souvent par dizaine sur un même territoire et sollicite les mêmes acteurs (p. 80-84).

La TPFPM est-elle un lieu de partenariat ou de concertation? Selon le sens donné par Bourque aux termes concertation et partenariat, la TPFPM est un lieu de concertation pouvant donner lieu à des partenariats.

La concertation est un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux et autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou par territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'action susceptibles de les engager ou non dans des partenariats. Le partenariat est une relation d'échange structurée et formalisée (par contrat et entente formelle) entre des acteurs sociaux (communautaire, économie, sociale, institutionnel, privé) impliqués dans une démarche convenue entre eux et visant la planification, la réalisation ou l'évaluation d'activités ou de services (2009 : 19).

Ainsi, la TPFPM est un lieu de concertation pouvant donner lieu à des partenariats, puisqu'elle vise d'abord les échanges d'information et la coordination des activités planifiées par les membres. Elle est une entité flexible n'ayant pas de statut légal, qui agit tel un comité aviseur auprès du Ministère. Ses activités se déroulent sur un ton d'abord informel. Puis, animés par une culture de collaboration, les membres de la TPFPM voient leurs propos se formaliser dans le cadre des dépôts de comptes rendus de rencontres ou encore dans le cadre de la concrétisation de certaines activités coconstruites et effectuées en partenariat. Par exemple, à travers ses échanges, la TPFPM peut prendre connaissance et commenter les plans d'action du Ministère sur ce qui la concerne, comme ce fut le cas de la stratégie de communication en vue des Élections municipales 2009; alimenter le contenu d'activités en cours, comme ce fut le cas du colloque du SCF *Un Conseil, ça prend des Elles*, qui a été élaboré de manière informelle par les membres de la Tables des Partenaires Femmes et Politique municipale dans le cadre d'une de ses rencontres (MAMROT, 2008). La TPFPM peut aussi organiser des activités formelles, que le MAMROT finance si elles rejoignent ses objectifs généraux, sans pour autant que le point de vue abordé ne soit contrôlé. La rencontre élargie des partenaires organisée le 11 juin 2009 dans le cadre de ce stage est un exemple de ce type d'activités. En effet, cette rencontre accueillait différents points de vue et avait pour objectif tacite d'élever le

niveau de compréhension sur la problématique et donc de bonifier les activités en cours (MAMROT, 2009).

Bien que la TPFPM soit un espace de concertation pouvant donner lieu à des partenariats, comme nous venons de le décrire, elle est un cas de figure non prévu dans la typologie de Bourque (2009) : une forme de concertation multisectorielle thématique. En effet, sa structure est bien une procédure de gestion de la concertation. Toutefois, à l'instar de la concertation territoriale, son regard est la plupart du temps transversal, parce que sont réunis autour de la thématique des partenaires d'horizons variés (multi secteurs, multi échelles, multi niveaux, multi sphères, multipartenaires). Voilà qui nous fait mettre en relief que, selon notre expérience, ce n'est pas seulement le lieu d'ancrage de la concertation (thématique ou territoriale) et sa structure (structure de gestion ou démocratie participative) qui déterminent la pertinence de la concertation pour le milieu. La diversité des personnes qui contribuent à son articulation, sont tout aussi importantes, sinon plus. À cet égard, l'aspect multisectoriel ressort comme étant une des conditions qui favorisent l'approfondissement de la concertation et son évolution.

En l'occurrence, les travaux de la TPFPM ont fait avancer le mouvement sur la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales en raison notamment de la motivation à élargir l'appropriation de la thématique à différents groupes d'horizons et d'échelles d'intervention variés. Ce qui semble plus préoccupant, car cela comporte des limites pour faire face adéquatement à la complexité du monde contemporain, c'est la gestion en silo et l'approche intersectorielle. Par ailleurs, l'appui institutionnel et l'engagement des personnes qui pilotent les dossiers permettent de concrétiser leur planification. Ainsi, selon notre expérience, la composition des instances de concertation et de partenariat, nonobstant que la concertation soit thématique ou territoriale, a un caractère stratégique : elle est propice au développement d'une culture de collaboration et favorise la planification d'actions porteuses et l'innovation sociale. Par ailleurs, nous croyons que ce type de concertation sur des thématiques est valable, tout comme celle se rapportant à un territoire donné.

Nonobstant cette variante, les travaux de Bourque (2009) se marient fort bien aux travaux de la TPFPM. Ainsi, dans le continuum des rapports qu'il décrit, on peut classer ceux de la TPFPM comme étant des rapports de complémentarité, lesquels tendent vers des rapports de coconstruction qui, avec le temps, font naître des solidarités relatives à un objectif et un intérêt commun. La reconnaissance des différences entre les organismes en présence et entre les points de vue individuels des membres se développe avec aisance dans des rapports qui ont un caractère informel (flexibilité et ouverture) mais non moins structuré

(encadrement des échanges au fur et à mesure, à partir de compte rendus approuvés par les membres, par exemple). À partir de notre expérience, nous avons remarqué que cette dynamique entre l'informel et le formel a joué un rôle important dans le développement de rapports de complémentarité et de coconstruction et que ces derniers amènent nécessairement vers un horizon de pluralisme institutionnel. Ils suggèrent aussi une relation de pouvoir symétrique. En effet, autour de la Table, les membres de diverses échelles de décisions en provenance du gouvernement, du mouvement associatif, d'institutions variées et du milieu d'action dans les régions se côtoient sur un relatif pied d'égalité.

Cet échafaudage, effectué en aller-retour, allant de l'informalité vers la formalité, se remarque aussi de manière éloquent dans la trajectoire du plan d'actions de la TPFPM. Ainsi, des événements médiatiques ont d'abord été planifiés, puis, devant les difficultés rencontrées pour leur organisation, il est apparu utile de considérer tous les éléments en présence pour mieux comprendre le mouvement visant à agir sur le phénomène de sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales. Dans la foulée, une activité, la rencontre élargie, visant l'élargissement de la connaissance de l'autre (au sens de l'autre qui agit sur la question) et l'approfondissement de la compréhension du phénomène, impliquant à la fois le domaine de la recherche et les milieux de pratiques de différents horizons (MAMROT, TPFPM, CR, 2009) a été organisée. Finalement, un cahier synthèse a été produit permettant un nouvel aller-retour propre à approfondir la compréhension et l'appropriation de la problématique (MAMROT, 2009).

De plus, l'évolution des travaux de la Table des partenaires Femmes et politique municipale témoigne du chevauchement à diverses occasions du rapport de coconstruction et de celui de la complémentarité. De prime abord concentrés sur les échanges, les rencontres ont débouché sur l'élaboration d'un plan prescrivant l'organisation d'activités à mener en complémentarité avec celles des régions, à l'approche des élections 2009. D'ailleurs, la volonté d'approfondir le phénomène de sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales à partir des écrits scientifiques a été initiée au cours des discussions concernant ce plan (MAMROT, 2009).

### **Les assises de la concertation : culture de collaboration et leadership**

Nous avons précédemment relevé qu'une culture de collaboration supporte l'articulation des rapports dans les lieux de concertation et de partenariat. Par collaboration, nous entendons l'acceptation d'apporter une contribution à la réalisation de la mission de l'autre, par des références et par des échanges ponctuels d'information (Bourque, 2009), de manière surtout informelle. Nous avons repéré, dans notre recension de ses activités sur tout

le territoire québécois, une extension de cette culture. En effet, plusieurs éléments relevés vont dans ce sens, à commencer par la TPFPM elle-même qui, d'entrée de jeu, était animée par le désir de créer des collaborations. De même, nous remarquons que toutes les activités prenant appui sur la thématique de la diversité ou de la relève reposent sur une dynamique de collaboration. Les activités de réseautage, en force dans les dix-sept régions administratives, sont transportées par ce désir de collaboration. Le cas de la région de Québec est convainquant à ce sujet. En effet, le réseautage s'y développe dans la transversalité. La collaboration entre des organismes d'horizons variés animés par des réseaux de femmes impliquées dans la communauté d'affaires, politiques et communautaires est remarquée (Cloutier *et al.*, 2009).

Nous croyons qu'immergés dans un tel contexte permettant la rencontre de l'autre aux horizons variés autour d'un même objectif, les membres de la TPFPM ont développé une culture de collaboration. Notre expérience nous amène à observer que c'est cette même culture de collaboration qui a permis la fluidité des rapports. La formalisation de ceux-ci s'est élaborée dans ce contexte d'aller-retour entre le formel et l'informel. Ainsi, il est permis de croire que plus la collaboration est présente et s'érige en tant que culture (c'est-à-dire en tant que manière de transiger avec l'autre), plus les rapports permettent une coconstruction et tendent vers des formes de concertation et de partenariat significatives pour le milieu.

Nous venons d'établir que c'est le développement d'une culture de collaboration qui a permis l'évolution des rapports au sein de la TPFPM. Mais nous relevons que c'est la volonté politique inscrite sur un plan institutionnel (avec la politique *À égalité pour décider*, notamment), associée au leadership des personnes responsables du dossier qui en assure la pérennité et la faisabilité. La dimension du leadership est importante, puisqu'au moment de notre stage et de notre recherche, nous avons pu constater que l'épanouissement des travaux de la TPFPM était rendu possible grâce à l'ouverture de personnes impliquées et responsables de ce dossier dans la fonction publique. L'importance de cette dimension du leadership est d'ailleurs relevée dans la littérature féministe à propos de la représentation des femmes dans les instances électives municipales (Bourdon, 2006). Ainsi, lorsque cette dynamique d'aller-retour, allant de l'informalité à la formalité, renforcée par une culture de collaboration est associée à un leadership fort et une volonté politique pour la conduite des travaux, cela favorise une trajectoire qui évolue de manière créative, en contexte.

Dans le cas qui nous préoccupe, sans la présence d'une culture de collaboration associée à un leadership fort, l'évolution des travaux de la Table aurait difficilement abouti sur

l'initiative de la rencontre élargie des partenaires pour épauler le travail des organismes agissant sur le phénomène de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales. En effet, l'engagement des responsables gouvernementaux (MAMROT et SCF), lesquels s'appuyaient sur une volonté politique et des mesures institutionnelles, notamment avec l'engagement d'un budget annoncé par la Ministre responsable à l'époque (MAMROT, 2008), a rendu possible la concrétisation d'activités comme la rencontre élargie à partir des travaux de la TPFPM. Voilà qui vient rejoindre les propos de Danièle Maisonneuve (2004), que nous avons relevés au chapitre précédent : la dynamique entre la législation, la structure, l'institution et l'individu favorise une évolution positive des mesures visant l'égalité entre les femmes et les hommes, et, par conséquent, de la représentation des femmes au palier municipal.

### **La recherche sur les enjeux sociaux et ses affinités avec la concertation**

Dans cette section nous aborderons le rôle de la recherche sur des enjeux sociaux. Nous argumenterons que la recherche sur des enjeux sociaux animée par la notion de mobilisation des connaissances possède des affinités naturelles avec la concertation et le partenariat de type multisectoriel et qu'une affiliation des deux domaines favorise le déploiement autonome du lieu de concertation, une régulation naturelle des forces en présence et stimule l'innovation sociale. Cette lecture nous amène d'abord à poser le rôle de la recherche en sciences sociales en considérant d'entrée de jeu la fonction première de la sociologie, puis à relever la congruence de la profession de l'agent d'interface en pareil contexte de recherche

Nous considérons que la fonction première de la sociologie et de ses travaux en sciences sociales est de rendre intelligibles des phénomènes de société. À ce sujet, la relecture de l'innovation sociale et des communautés à partir des sociologues classiques du chercheur Yao Assogba est particulièrement intéressante.

L'intérêt d'une telle analyse est qu'elle montre que l'innovation sociale et le développement des communautés ne constituent pas des faits de hasard. La relation dynamique entre les deux éléments trouve son explication dans le nécessaire maintien de la cohésion sociale dans la société lorsque la dignité des personnes est en cause; cohésion sociale que la sociologie cherche à comprendre et que le travail social ou l'intervention sociale cherche à construire ou à reconstruire. Dans cette perspective, la sociologie et le travail social constituent les deux faces de la même médaille et cherchent à comprendre et activer l'innovation dans le développement des communautés (2007 : 15).

Ainsi, nous convenons que la relation dynamique entre la recherche et le travail sur des enjeux sociaux est portée par une influence mutuelle et que cette relation dynamique contribue à la cohésion sociale, à réguler la société. En effet, cette relation dynamique

d'interaction entre la recherche et le travail social contient la quête d'une justice sociale, d'une vérité qui trouve une application sur un enjeu social, en contexte, dans le milieu propre à trouver de nouvelles solutions. Nous la retrouvons dans l'histoire du développement communautaire au Québec.

Ainsi, au cours des années 1980 et 1990, nous remarquons que différentes approches se sont succédées et que celles-ci ont eu une influence dans les milieux de recherche, de pratiques et étatique. D'abord, il y a eu l'approche socio institutionnelle (planning social) qui a mené à la mise en place de CLSC; puis l'approche sociocommunautaire (planning social avec des contours plus précis); ensuite, l'approche sociopolitique (l'action sociale), qui a incité des mouvements populaires sur des enjeux sociaux, comme la lutte à la pauvreté; et finalement l'approche socio-économique (le développement local), d'où a émergé le concept d'économie sociale, (Bourque *et al.*, 2006). Le mouvement pour une plus grande présence des femmes dans les instances électorales municipales fait partie de ce contexte. Par exemple, c'est vraisemblablement à partir d'une approche institutionnelle que des mesures gouvernementales, tel que le programme *À égalité pour décider*, ont été mises de l'avant et adoptées. De même, nous pouvons relier l'approche sociopolitique à l'émergence du Réseau des groupes de Femmes du Québec. Ainsi, nous pouvons envisager que des approches intelligibles se sont développées et ont encouragé l'émergence de nouvelles solutions pour agir sur la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plus globalement, nous supposons que la mise en présence de différents acteurs contribue à une appropriation accrue des solutions par ces mêmes acteurs, puisque celles-ci sont issues d'un effort consensuel. Cette dynamique ferait office de mouvement de régulation naturelle, un mouvement d'autant plus présent s'il est animé par la notion de mobilisation des connaissances. Nous pensons aussi que la recherche en sciences sociales animée par la notion de mobilisation des connaissances multiplie le potentiel d'innovation, puisque celle-ci insiste sur l'interaction entre les milieux de pratique et de recherche et appréhende plusieurs points de vue dans son effort de coproduction de la connaissance. Dans la foulée, une solution d'autant plus innovante et significative pour le milieu peut émerger qu'elle est le fruit de la rencontre de plusieurs réalités et perspectives.

D'ailleurs, une brève incursion dans l'histoire récente nous apprend que les notions de mobilisation des connaissances ont contribué à colorer le mouvement pour accroître la représentation des femmes dans les instances électorales municipales, puisque les études scientifiques et les pratiques se sont mutuellement influencées. Fait à remarquer, au Québec, la collaboration entre chercheurs et praticiens a pris une expansion au cours des

années 1980 et 1990, une période de réduction des dépenses publiques au cours de laquelle on assiste à la reconnaissance du rôle des sciences sociales pour améliorer le sort des populations vulnérables (Conseil des sciences et technologie, Plan stratégique 2001-2004 : 11). Ainsi, depuis plus de 25 ans, le développement des communautés au Québec est animé par des actions menées en concertation et en partenariat avec des chercheurs. Au cours des dernières années, les liens entre les milieux de pratique et de la recherche se sont resserrés, en contexte, au fil de la conjoncture, dans les lieux de concertation et de partenariat. Dans ces lieux de concertation et de partenariat, la recherche a joué un rôle actif, souvent de leadership. Les actions entourant la représentation des femmes dans les instances électives municipales en sont une illustration.

Ce rôle actif de la recherche, aboutissant sur des innovations, est de plus sollicité. La complexité du monde contemporain a pour conséquence d'accroître le besoin de mieux comprendre les phénomènes. Ce besoin survient avec d'autant plus d'importance que la multiplicité des acteurs et les formes non traditionnelles de la mobilisation contemporaine augmentent le niveau de complexité (Cefaï, 2007). En conséquence, il y a une utilité accrue de la recherche en sciences sociales, qui doivent souvent innover, en raison notamment de la nouveauté des phénomènes sur lesquels elles sont interpellées (Plouffe, 2000). Dans cette mouvance, les notions de transferts de connaissances et de mobilisation des connaissances pour articuler la recherche en sciences sociales s'inscrivent avantageusement dans un contexte de concertation sur des enjeux sociaux.

### **La pertinence des notions de transfert et de mobilisation des connaissances**

Les notions de transferts de connaissances et de mobilisation des connaissances se recoupent à plusieurs égards dans la littérature. Dans cette section, nous les traitons de manière à considérer ce qui les réunit et ce qui les distingue. D'abord, nous traitons de la définition que nous donnons à la notion de transfert des connaissances et nous abordons comment elle est intervenue dans notre recherche. Ensuite, nous traitons de la mobilisation des connaissances de la même manière. Ce vis-à-vis nous amène à élaborer sur la mobilisation des connaissances dans le cadre de notre recherche et à conclure à l'attraction naturelle entre la recherche portée par la mobilisation des connaissances et la concertation multisectorielle sur des enjeux sociaux.

#### ***Quelques distinctions***

Selon notre lecture, le transfert des connaissances renvoie généralement à des méthodes et des techniques pour transmettre et partager l'information. Il est particulièrement appréhendé pour assurer la pérennité de la mémoire collective

(connaissances tacites et explicites), et ce, à partir de différents modèles. Nous remarquons que les modèles de transfert de connaissances se distinguent entre eux par le degré d'interaction nécessaire entre les éléments en présence. Plus le degré d'interaction est élevé, plus sa parenté avec la notion de mobilisation des connaissances est proche. Dans le cadre de notre recherche, nous relevons des parentés avec certains des modèles de transferts des connaissances. Les modèles qui ont influencé certaines activités de notre recherche sont les suivantes : le modèle conceptuel (Lester, 1993; Sicotte *et al.*, 1998) qui entend le transfert de connaissances comme un moyen de rehausser le niveau de compréhension d'un phénomène; le modèle stratégique (Denis, Béland *et al.*, 1996) qui possède un biais d'entrée de jeu et qui est mis en branle dans le cas de recherches visant à défendre un intérêt ou un acteur; le modèle linéaire (Gélinas et Pilon, 1994) qui suggère un transfert de connaissances allant du milieu universitaire vers le milieu de pratique.

Ainsi, dans le cadre de nos travaux, nous avons utilisé la notion de transfert de connaissances à plusieurs occasions : nous avons transféré de manière linéaire nos résultats dans le cadre de la publication électronique d'un rapport scientifique. Nous avons poussé plus loin l'utilisation de la notion de transfert de connaissance à partir du modèle stratégique et conceptuel. En effet, nous avons effectué notre recension de la littérature dans l'optique de la présenter aux personnes agissant sur la question avec un biais d'entrée, soit du point de vue de la hausse de la représentation des femmes dans les instances électives et avec l'ambition d'augmenter la compréhension du phénomène. Mais c'est vers la notion de mobilisation des connaissances que nous avons porté notre attention.

Selon notre compréhension, la notion de transfert des connaissances et celle de la mobilisation des connaissances se distinguent entre elles par la visée qui les anime : la première vise la diffusion des connaissances et la seconde vise la production des connaissances. La notion de mobilisation des connaissances, selon la définition du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) se porte sur la co-construction des connaissances, du savoir, et se situe au cœur du partenariat entre la recherche et le milieu de pratiques. Elle est couramment associée au concept d'innovation sociale, lequel repose en grande partie sur la participation et la coopération, la création de connaissances et d'expertises. Elle est un processus d'échanges d'une diversité de savoirs (recherches, pratiques, expériences, cultures) dans le but de créer une nouvelle forme de connaissance prête à servir l'action. Ce processus n'est pas linéaire, il est évolutif et interactif et il vise à proposer des changements et des actions (politiques, programmes, projets, services, etc. (RQIS, 2010).

Notre projet était animé par la notion de mobilisation des connaissances, puisque la coproduction des connaissances était fondamentale à son articulation. Cette coproduction des connaissances a d'ailleurs fait l'objet d'une attente explicite des membres de la TPFPM.

À la lumière des commentaires des membres de la TPFPM et des discussions lors de la rencontre du 28 janvier dernier, à propos de la richesse des activités menées dans les différentes régions du Québec en vue des élections municipales 2009, la proposition d'une rencontre élargie de la TPFPM faisant le point sur les différentes activités issues à la fois des milieux locaux, régionaux et nationaux, des instances gouvernementales et du milieu de la recherche est soumise aux membres. L'objectif est de faire « un état des lieux » afin que toutes et tous puissent bénéficier des réflexions, des acquis et des ressources en place, en vue des prochaines élections municipales de 2009. Le mois de juin est avancé pour sa tenue et on compte inviter : des personnes représentant toutes les régions du Québec, chargées de la direction et de la coordination des activités promouvant la place des femmes dans les instances électives municipales; des personnes représentant les regroupements nationaux; des personnes représentant les ministères et organismes gouvernementaux impliqués dans le dossier (SCF, DGE, MAMROT, CSF) (MAMROT, 2009).

Nous avons planifié notre intervention en misant sur une confection collaborative d'un état des lieux avec les personnes intervenant sur la question dans toutes les régions du Québec. L'état des lieux, une fois constitué, comportait des réalités et des réflexions de groupes de femmes de chacune des 17 régions administratives du Québec, des interventions et des réflexions des instances nationales gouvernementales et du milieu associatif. Cet exercice collaboratif s'est avéré fort productif à bien des égards. En effet, il a permis un échafaudage de connaissances sur le mouvement visant la hausse des candidatures féminines dans les instances électives municipales, propre à approfondir la teneur et la portée des activités qui ont cours à ce sujet.

Parallèlement à ce chantier de coproduction des connaissances, des travaux de recensions ont été effectués avec les impératifs d'un transfert des connaissances : une recension des écrits scientifiques sur la question et une analyse d'une revue de presse portant sur la couverture médiatique des activités sur la thématique : femmes et politique municipale. Ces deux exercices, (recension des écrits en mode de transfert de connaissances et recension des activités en mode de mobilisation des connaissances) ont constitué un état des lieux qui témoignait de diverses perceptions du mouvement pour une meilleure représentation des femmes dans les instances électives municipales. Cet état des lieux, une fois présenté et discuté au moment de la

rencontre élargie regroupant toutes les personnes ayant participé à sa élaboration (une démarche de transfert en mode coopératif), est venu enrichir la planification des pratiques sur la question, mais aussi peaufiner notre recherche.

Il a permis de nuancer (par exemple, sur les actions sur les institutions visant le mode de scrutin, dont on a constaté le peu d'engouement sur le terrain) ou d'accentuer des propos (par exemple, sur les stratégies de communication large, dont on a remarqué leur incidence positive sur le recrutement). Aussi, à partir de l'analyse de la revue de presse, il a été possible d'établir la réception positive des activités par les médias régionaux. Enfin, des retombées concrètes sont remarquées pouvant influencer le mouvement pour une plus grande représentation des femmes dans les instances électives municipales. À titre d'exemple, mentionnons : l'initiative de la lettre d'opinions publiée dans *Le Devoir*<sup>10</sup>, dont nous avons parlé précédemment, l'utilisation de la banderole de la Mauricie dans plusieurs régions, la publication d'un article s'adressant aux milieux de pratique dans la revue *Développement social*, le cahier synthèse de la rencontre élargie (Cloutier *et al.*, 2009) accessible à partir du site web du Ministère, la révision du rôle et du mandat de la Table des partenaires femmes et politique municipale et la reconduction d'une nouvelle rencontre élargie. Ces éléments nous confirment les bénéfices de la mise en œuvre de la notion de mobilisation des connaissances pour toutes les parties impliquées.

Par ailleurs, les travaux entourant ce chantier de coproduction des connaissances et la démarche de transfert des connaissances en mode coopératif ont été facilités par le fait qu'ils s'inséraient dans un espace de concertation et de partenariat multisectoriel préexistant : la TPFPM. En fait, selon notre expérience, nous avons remarqué une attraction naturelle entre la concertation de ce type et la recherche portée par la mobilisation des connaissances. Elles ont des affinités structurelles et processuelles importantes. Les deux s'articulent à partir d'une culture de collaboration et encouragent des rapports de coconstruction pour atteindre leur plein épanouissement.

Dans cet ordre d'idées, nous avons remarqué qu'une interface (la base des échanges) appropriée est une dimension stratégique du succès de la concertation, puisqu'elle décide en quelque sorte de la capacité d'évolution des rapports. Nous avons noté à partir de notre stage la plate-forme exceptionnelle que procure la recherche pour les discussions entre des partenaires d'horizons et d'intérêts variés. Elle possède à la fois un effet rassembleur et à la fois un effet de tempérance. Elle est à même autant d'alimenter le débat que de le nuancer au besoin; autant de témoigner de la complexité

---

<sup>10</sup> [Le Devoir, 23.07.2009](#)).

des phénomènes, que d'identifier les conflits et discerner les consensus potentiels. Elle génère de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques pouvant contribuer à la prise de décisions éclairées qui dépassent les considérations personnelles ou sectorielles.

La recherche animée par la mobilisation de ses connaissances est une interface de dialogue opportune, puisque la dynamique qui en résulte possède de la propriété d'accueillir les réalités et les points de vue, de les réfléchir et d'en extraire des enjeux dans un mouvement d'aller-retour. Cela favorise une régulation des forces en présence, incluant celle de l'État. En effet, la concertation de type mixte suppose une variété de points de vue de tous ordres. La présence de cette variété s'accroît si elle implique une mobilisation des connaissances, puisque l'ouverture à l'autre et ses réalités est encouragée et se réalise en mouvement et de manière continue. En l'occurrence, la notion de mobilisation des connaissances vient contribuer à équilibrer les forces en présence et concourt à dynamiser le lieu de concertation sur un enjeu public : une régulation naturelle des forces en présence s'ensuit. En effet, il y a un ajustement mutuel, rétroactif, continu, qui se produit, une dynamique en quelque sorte autorégulatrice.

À plusieurs reprises, cette dynamique autorégulatrice des forces en présence a été notée à la TPFPM. Chacune des parties impliquées a planifié ses activités en tenant compte des avis et des réalités de l'autre, ce qui est venu annuler, nuancer, accentuer ou initier les activités des uns et des autres. Ainsi, par exemple, dans le cadre des travaux de la TPFPM, un événement public, la conférence de lancement de l'étude *Dans tous les Cantons*, a été revisité à la lecture de la conjoncture et d'un agenda médiatique chargé et au moins deux activités ont été conçues de manière autonome, néanmoins dans le giron des discussions des membres de la Table : le colloque du SCF *Un conseil ça prend des Elles* et la tournée de l'UMQ, *Femme et politique municipale : un couple peu banal*. D'autres activités, comme nous l'avons vues ultérieurement, ont été initiées en réponse à des demandes précises des membres de la TPFPM, une revue de presse portant sur les femmes et la politique municipale fournie par le DGE et la rencontre élargie des partenaires (MAMROT, 2009).

Plus encore, cette dynamique entre les domaines de la recherche animée par la mobilisation des connaissances et les lieux de concertation de type multisectoriel sur des enjeux sociaux propres à favoriser la régulation naturelle des forces en présence stimule aussi des innovations dans les manières de faire, et ce, tant pour le milieu de pratiques que pour le domaine de la recherche. Ainsi, bien que notre expérience fut

brève, des actions novatrices issues de notre projet se profilent. L'exploration de nouvelles stratégies de communication envers de nouvelles clientèles cibles ou s'appuyant sur les médias sociaux, de même que l'analyse des incidences d'un discours inclusif alliant la thématique femmes et politique municipale aux notions de diversité et de démocratie en sont deux exemples.

Plus généralement, un tel engagement de la recherche dans un lieu de concertation multisectorielle accorde une plus grande accessibilité des communautés et des milieux de pratiques aux connaissances. Cette collaboration offre aux chercheurs un accès privilégié à des sources d'expertise locale et, en conséquence, à de nouvelles sources de financement. Bref, la rentabilité d'une telle collaboration est démontrée pour le milieu, la recherche et les décideurs, en regard du contexte économique et du contexte social et politique; un renforcement de la capacité d'agir collectivement sur des problématiques est remarqué. Les bénéfices se situent d'abord sur le plan de l'enrichissement du contenu, vu l'investissement de chacun et l'élargissement de la discussion à un plus grand groupe. Les bénéfices se situent ensuite sur le plan financier, notamment dans la l'accessibilité facilitée aux données et aux résultats. Finalement, les bénéfices se situent aussi sur le plan des retombées par la pertinence et la portée accrue des résultats pour tous les milieux (AUCC, 2008).

Dans le cas de notre projet, nous pouvons confirmer ces bénéfices. Pour la TPFPM, l'investissement de la recherche sur la thématique a fourni aux milieux de pratiques et aux décideurs des informations utiles pour la suite : une deuxième rencontre élargie est planifiée, et le plan d'actions en vue des élections municipales 2013 s'inspire des travaux en vue des élections municipales 2009. Pour la recherche elle-même, le milieu de pratique lui a offert une source privilégiée de données à réfléchir. L'association entre la fonction recherche et la pratique a permis des économies d'échelle sur le plan financier, puisque les activités de recherche étaient intégrées à la démarche de concertation. Par ailleurs, en confirmant ces bénéfices, nous remarquons aussi que ceux-ci ne se retrouvent pas de facto. En effet, les considérations éthiques prennent une grande importance pour que ceux-ci deviennent tangibles. De même, le développement de certaines compétences chez le chercheur, en quelque sorte gardiennes des bénéfices et des retombées, est nécessaire.

### **Le rôle du chercheur en contexte de concertation sur des enjeux sociaux**

Nous croyons que le degré de pertinence sociétale d'une recherche animée par la mobilisation des connaissances au cœur d'un lieu de concertation multisectorielle est élevé, puisque son objet est articulé par plusieurs et que les énoncés qui trouvent une

application dans le milieu font l'objet d'une appropriation d'autant plus grande qu'elle est issue d'un effort consensuel entre les forces en présence. Néanmoins, cette collaboration n'est pas sans écueils. Elle comporte le danger d'un nivellement vers le bas et d'une instrumentalisation. De ce point de vue, les préoccupations éthiques doivent faire partie intégrante du processus; ce que propose Martineau : un regard éthique, transversal et continu, nous apparaît d'autant approprié.

L'éthique en recherche qualitative se pose à tous les moments du processus de recherche et ne concerne donc pas uniquement le rapport aux « sujets ». Elle se pose tant en ce qui concerne les attitudes et les comportements du chercheur qu'en ce qui concerne l'usage des savoirs produits et les finalités de cette production (2007 : 79).

Ainsi, élabore Martineau, quand la recherche est directement associée au processus de concertation pour le développement des communautés, le chercheur se retrouve directement au cœur de différents enjeux politiques, socio-économiques et culturels. En pareil cas, le registre des considérations éthiques s'élargit. Une éthique citoyenne qui renvoie au respect de l'autre; une éthique politique qui consiste à œuvrer pour un monde meilleur et une éthique pédagogique qui sous-entend que le savoir doit servir l'humain sont sollicitées. Dans le cadre de nos travaux, ces considérations décrites par Martineau (2007) nous interpellent tout particulièrement.

En effet, nous étions partie prenante du mouvement et de la réflexion sur la question de la sous-représentation des femmes aux instances électives municipales, de par la fonction que nous occupions à la Table des partenaires femmes et politique municipale. L'analyse documentaire qui a été retenue pour mener notre projet a facilité en quelque sorte le développement d'une éthique citoyenne par la prise en compte de la diversité des perspectives. De plus, dans les suites la rencontre élargie, la réflexion entourant la relation entre les activités ciblées vers des candidates potentielles et celles s'adressant à un public large ou à d'autres publics cibles (Cloutier, 2009), nous indique la présence de la dimension de l'éthique politique. Finalement, selon les réflexions des participantes au sortir de la rencontre élargie des partenaires, nous pouvons prétendre que le potentiel de prise en charge des milieux de pratique a été accru, puisque plusieurs ont souligné être mieux outillées pour agir (Cloutier *et al.*, 2009). La dimension de l'éthique pédagogique était donc aussi présente.

En somme, tout au long de notre processus de recherche, nous avons tenté de comprendre le phénomène de la sous-représentation des femmes aux instances électives municipales avec le milieu et dans le feu de l'action en vue des élections municipales 2009. Nous avons comme objectif ultime de contribuer à la hausse des candidatures

féminines dans les instances électorales municipales. Notre recherche a permis aussi de réfléchir et de questionner le lien entre le monde scientifique et le monde professionnel, le lien entre innovation, diffusion et recherche et de donner des pistes pour des actions et des recherches ultérieures. Et tout ce processus de recherche s'est articulé autour de considérations éthiques qui ont accentué le regard réflexif sur notre propre travail et suscité des changements et des modulations dans nos façons de faire.

À partir de nos travaux, nous avons été à même de constater le caractère ontogénique d'une recherche associée aux milieux de pratique, dans le sens que la démarche de recherche transforme à terme l'identité du chercheur (De Lavergne, 2007). Ainsi, comme chercheure, nous avons porté un regard attentif à notre posture éthique et l'expérimentation de certaines compétences en a découlé : la tolérance à l'ambiguïté et la résilience à la conjoncture et au contexte, notamment.

Nous avons pu confirmer que le chercheur doit déployer une vigilance attentive pour que le regard réflexif s'exerce constamment et ce, dans une perspective à la fois égocentrique et allocentrique. Par exemple, dans les suites de la rencontre élargie, des actions se sont dessinées qui divergeaient de notre lecture de la situation, le cas de la lettre dans *le Devoir* dont nous avons traité précédemment. Une fois la décision prise, il a fallu se détacher de l'objet et lire l'activité sur un plan scientifique, soit comme une suite de la rencontre élargie et la laisser suivre son cours.

Lorsque le chercheur est ainsi mis dans le feu de l'action, une grande tolérance à l'ambiguïté est requise, de même qu'une importante capacité de résilience. En ce sens, la lecture d'une situation au moment *x* se transforme nécessairement depuis l'intervention du milieu et du chercheur. Il y a donc moult relectures à faire. Conséquemment, plusieurs opportunités se présentent; une attitude résiliente permet de les saisir ou de les écarter. Par exemple, dans le contexte de la coproduction des connaissances (recension des activités avec les intervenantes du milieu), il a été décidé de faire du résultat final une présentation collective et interactive au moment de la rencontre élargie, et ce, en réponse à une certaine crainte des participantes que leurs propos fassent l'objet de malentendus inappropriés régionalement, une fois rapportés sur un plan national. Dix-sept représentantes ont donc tour à tour parlé de leur région et des problématiques qu'elles rencontrent aux personnes assistant à la rencontre élargie. Cela a eu comme conséquence non seulement d'enlever la crainte de propos mal rapportés, mais aussi de renforcer l'appropriation de la problématique et l'engagement à agir sur elle, de manière individuelle et collective. Le succès de la rencontre élargie repose en grande partie sur la dynamique qui a été créée au moment de cette présentation collective et interactive.

Nous avons aussi remarqué que cette tolérance à l'ambiguïté et cette aptitude à la résilience, pour qu'elles fassent sens sur le plan scientifique, doivent être accompagnées d'importantes considérations éthiques. Ces considérations doivent nécessairement habiter le chercheur pour assurer la crédibilité scientifique d'une telle recherche. Tolérance à l'ambiguïté, aptitude à la résilience, dans un souci éthique, sont donc des incontournables dans la trousse du chercheur agissant sur des enjeux sociaux. Ainsi, l'exercice consistant à lire les données pour ce qu'elles sont, avec un recul, afin d'éviter de manipuler le discours scientifique aux fins de notre propre argumentation a été pour nous un défi à relever. Par ailleurs, les pistes de réflexion pour les actions futures que nous avons développées portent notre couleur, comme chercheur, mais aussi comme acteur. Nous avons eu à veiller d'autant plus à leur authenticité sur le plan scientifique. Aussi, afin que l'objet de recherche conserve son authenticité, notre faculté à lâcher prise quand les perspectives divergeaient des nôtres a été sollicitée. Le fait d'être dans une démarche académique, donc en association avec d'autres chercheurs, a permis de soutenir cette tension et d'encourager le maintien d'un regard réflexif, critique et de contribuer à la validité scientifique de la recherche.

Notre expérience nous amène à mieux mesurer la pertinence d'une profession à la jonction des milieux de pratique et de la recherche, capable d'animer une interface de dialogue. Les compétences et les dimensions à prendre en compte que nous avons précédemment décrites méritent d'être portées par une telle fonction, peu importe sa dénomination : agent d'interface ou agent de planification et de recherche, comme il est plus commun d'entendre dans les instances gouvernementales. Selon notre expérience, cette fonction se distingue de celle du praticien chercheur, au sens où elle est appelée à réguler les éléments en présence et à s'assurer de la productivité du dialogue entre la recherche et le milieu de pratiques, sans nécessairement être impliqué dans la recherche elle-même. Elle s'attarde plutôt à la forme et à la structure du dialogue, elle agit comme médiateur et facilitateur des interactions entre les différentes parties.

La profession d'agent d'interface peut camper favorablement la notion de mobilisation des connaissances, celle-ci prédispose à la régulation du processus qui anime la recherche animée par la mobilisation des connaissances et des actions qui en émergent : chercher, accompagner, agir et chercher encore... Dans cet ordre d'idées, les propos de Michèle Vatz Laaroussi nous interpellent tout particulièrement pour appréhender la recherche en milieu de pratique sollicitant la notion de mobilisation des connaissances et se préoccupant des considérations éthiques. Elle est pour nous une synthèse de nos apprentissages à ce sujet.

Donner la parole, le faire dans des équipes de proximité qui s'ouvrent à la différence, admettre et faire croître les savoirs de chacun, se placer dans une posture de solidarité, s'intéresser aux histoires pour mieux comprendre l'Histoire, croire aux compétences des acteurs pour choisir ceux qui les écoutent et ce qu'ils ont à dire, voilà les éléments clés d'une trajectoire de recherche qui favorisera le développement des « connais-SENS » et l'émancipation de ses acteurs (2007 : 11).



## CONCLUSION

Le présent essai s'est intéressé au mouvement pour accroître la présence des femmes dans les instances électives municipales. Il s'est attardé plus particulièrement au rôle de la recherche dans un contexte d'action publique et de mobilisation des connaissances. Il prolonge le rapport de recherche que nous avons produit (Cloutier, 2010) issu du stage mené auprès de la Table des partenaires femmes et politique municipale (TPFPM) initiée et coordonnée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Nous avons mené nos travaux à partir de deux axes qui se sont entrecroisés tout au long de l'exercice : un axe pratique et un axe recherche. En fait, nous étions partie prenante du mouvement pour une présence accrue des femmes dans les instances électives municipales, en vue des élections municipales 2009 à deux titres : en tant que stagiaire dans la foulée d'un mandat antérieur concernant la coordination des travaux de la Table des partenaires femmes et politique municipale et, en tant que chercheure-stagiaire pour approfondir l'action publique sur la hausse de la représentativité des femmes dans les instances électives municipales. Quatre questions ont balisé nos travaux :

- Comment la littérature scientifique explique-t-elle la sous-représentation des femmes au palier municipal?
- Quelles actions sont effectuées en vue des élections 2009 et comment peut-on les caractériser?
- Y a-t-il une convergence entre les domaines institutionnel, d'action et scientifique?
- Comment les domaines institutionnel, d'action et scientifique articulaient leurs actions à partir de cette thématique?

Ainsi, dans le cadre de notre recherche et de notre stage, nous avons relié les écrits scientifiques et les activités qui ont cours sur la question de la représentation des femmes dans les instances électives municipales, afin d'en extraire des parentés. Puis, nous avons observé les formes de la concertation et du partenariat qui articulent ces activités. Ensuite, nous avons réfléchi à la posture de la recherche en sciences sociales sur des enjeux sociaux dans un contexte de concertation multisectorielle, à partir de notre expérience et d'écrits sur la question, notamment ceux de Denis Bourque (2009).

Notre recherche et notre stage nous ont permis de relever la cohérence entre les activités régionales et les interventions nationales et les thématiques abordées par le domaine de la recherche. En effet, les études féministes ont été fort actives sur cette question dans la décennie des années 1990 et ce, jusqu'en 2005. Elles ont joué un rôle déterminant dans la définition des interventions nationales et des activités sur le terrain. Ainsi, elles ont mis en lumière la multiplicité des facteurs, relativement au genre, au profil, au contexte et à la conjoncture, qui explique la sous-représentation des femmes dans

les instances électives municipales et encouragé, sur le terrain, certains types d'activités : de sensibilisation, de formation et de réseautage, de mentorat, visant des candidates potentielles et des actions sur l'institution en vue d'établir des mesures encourageant la présence des femmes dans les structures électives municipales.

Après 2005, nous avons noté une présence plus effacée du domaine de la recherche sur la question que les années précédentes et une tendance dans les écrits à discuter de la question de l'égalité des femmes et des hommes dans les instances électives municipales sous les auspices de la diversité. Nous avons relevé des actions elles-mêmes pour contrer la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue de l'élection municipale 2009, leur grand nombre et une typologie dans la mouvance des actions antérieures. Un nombre et une continuité que nous imputons en partie à une volonté politique nationale associée à des programmes de soutien aux initiatives et en partie aux racines solides du mouvement; l'influence de la recherche y est sûrement pour beaucoup, de même que la vitalité du milieu communautaire québécois, en général.

Aussi, nous avons remarqué que la démarche de concertation pour mener les activités est surtout ponctuelle et s'élabore au gré de la conjoncture et de l'intérêt des individus en présence. Les activités dans les régions s'adaptent au contexte et à la conjoncture. Il n'y a pas de formule unique gagnante. Au sortir de la rencontre élargie, nous avons relevé que pour les personnes intervenant sur la question de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales, la concertation et le partenariat sont des acquis importants; l'aide financière et les mesures institutionnelles pour mener à bien les activités est nécessaire; la complémentarité pour élaborer les interventions nationales est souhaitée.

Par ailleurs, bien que nous n'ayons pas remarqué d'efforts particuliers visant à renouveler ou à remettre en question les manières de faire, nous avons remarqué l'émergence de nouvelles tendances sur le terrain dans l'élaboration des activités pour encourager une hausse des candidatures féminines en vue des élections municipales 2009. Un traitement multimédia ciblant le grand public, l'utilisation des médias sociaux, de même qu'une subordination de la thématique à celle de la relève municipale, en sont des exemples. Des tendances qui nous ont permis d'avancer que la lecture des actions elles-mêmes, dans la reconnaissance d'une influence venue d'en bas, pourrait conduire non seulement à un renouvellement du leadership du domaine de la recherche sur cette question, mais aussi pourrait stimuler des interventions nationales et des activités régionales et locales plus percutantes. Dans cette optique, la mise en œuvre d'un espace de concertation multisectorielle auquel le domaine de la recherche serait associé est pressentie comme approprié.

Dans le cadre de notre essai, nous avons exploré davantage le lieu de concertation et de partenariat qu'est la TPFPM (que nous avons définie comme multisectorielle portant sur une thématique), afin de discuter ultimement du rôle de la concertation multisectorielle et de celui de la recherche dans l'agir

sur des enjeux sociaux. À propos de la concertation sur des enjeux sociaux, nous avons relevé que, selon notre expérience, ce n'est pas seulement le lieu d'ancrage de la concertation (thématique ou territoriale) et sa structure (structure de gestion ou démocratie participative) qui déterminent la pertinence de la concertation pour le milieu. En effet, la diversité des personnes qui contribuent à son articulation sont tout aussi importantes, sinon davantage. À cet égard, l'aspect multisectoriel ressort comme étant une des conditions qui favorise l'approfondissement de la concertation et son évolution. De plus, nous avons relevé des affinités naturelles entre la recherche animée par la notion de mobilisation des connaissances et les lieux de concertation multisectorielle sur des enjeux sociaux : les deux s'articulent autour d'une culture de collaboration et réclament des rapports de coconstruction pour atteindre leur plein épanouissement; de leur affiliation émerge une complémentarité qui contribue à l'innovation sociale, ainsi qu'une régulation des forces en présence qui encourage l'autonomie du lieu de concertation.

Par ailleurs, dans le cadre de nos travaux, nous avons repéré une qualité des études féministes — au cours des années 1980 et 1990, tout particulièrement — propre à inspirer la recherche en mobilisation des connaissances : elle a su évoluer de manière à poser la complexité du phénomène et à relancer la réflexion sur des pistes d'action nouvelles. Elle a été particulièrement proactive en ce sens. À ce titre, elle a créé un pont constructif entre la recherche, les milieux de pratiques et de gouvernance de tout acabit qui a permis de faire des avancées significatives, sur le plan des mesures gouvernementales, du déploiement des actions et des résultats concernant la présence des femmes dans les instances électives municipales. La pérennité est-elle assurée? L'instance de concertation et de partenariat qu'est la TPFPM peut sûrement contribuer au maintien d'une continuité en offrant une plate-forme commune de discussions et d'échanges animés par un agent d'interface.

Au sortir de notre stage et de notre recherche, nous laissons en guise de retombée principale pour le milieu l'expérience de la rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale. Elle fut l'occasion de mettre en relation une mixité d'intervenants, de plusieurs domaines et à plusieurs niveaux, dans un contexte où prévaut des échanges planifiés au-delà des rôles respectifs de chacun, dans un rapport égalitaire. Elle fut aussi l'occasion de vivre une expérience de mobilisation des connaissances concluante pour le milieu. En effet, l'implication active des personnes qui interviennent sur la question des femmes en politique municipale dans la production des connaissances et dans le déroulement de la rencontre élargie a eu pour conséquences d'enrichir la compréhension de cette question et les réalités des différentes personnes ou organismes qui agissent sur la hausse de la représentation des femmes dans les instances électives municipales et d'inspirer des réflexions et des activités pour le futur.

Pour le domaine de la recherche, nos principales retombées s'articulent autour de la publication scientifique que nous avons réalisée *Femmes et politique municipale : recension de la littérature et de*

*l'action publique* (2010). Elle est notre contribution à l'approfondissement des connaissances sur le mouvement visant à encourager la représentation de s femmes dans les instances électives municipales au Québec. Aussi, nos réflexions sur le rôle de la recherche sur des enjeux sociaux en contexte de concertation alimentent l'à-propos de la notion de mobilisation des connaissances et contribuent à documenter le rôle de l'agent d'interface. De plus, le questionnement suivant qui ressort de nos travaux prolonge notre stage et notre recherche : Quelle forme de concertation est la plus adaptée pour agir sur les enjeux sociaux? Quel rôle la recherche devrait emprunter dans une telle structure de concertation? Quelles sont les meilleures pratiques à retenir à la lumière de la recension des activités dans les régions et des interventions nationales en vue des élections 2009 et des résultats obtenus? Dans quelle mesure la complexité du phénomène et la conjoncture sont-elles responsables de l'émergence du discours inclusif pour aborder la place des femmes dans les instances électives municipales? Cette tendance illustre-t-elle l'euphémisation du discours sur l'égalité entre les femmes et les hommes ou sa maturation?

Sur un plan personnel, nous avons fait de précieux apprentissages en tant que chercheure impliquée dans un projet de recherche au cœur d'une démarche d'action sur un enjeu public d'actualité. Les questions éthiques relativement à la posture double, être à la fois du dedans comme acteur et du dehors comme chercheure, se sont retrouvées au centre de nos préoccupations et ont éclairé deux compétences en particulier : la tolérance à l'ambiguïté et la résilience relativement à l'action en cours. Aussi, nous faisons valoir la pertinence du travail de l'agent d'interface dans une société où le savoir est la principale richesse : une telle profession aurait la noblesse de contribuer au développement d'un savoir au service de l'Humain et la délicate tâche de veiller à la coproduction éthique des connaissances.

## ANNEXE I

### LISTE DES ORGANISMES PRÉSENTS À LA RENCONTRE ÉLARGIE DE LA TPFPM DU 11 JUIN 2009

RÉGION ET NO	ORGANISME
<b>BAS-SAINT-LAURENT / NO 01</b>	Table de concertation de groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
<b>SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN / NO 02</b>	Association des femmes de carrière BPW Comté Roberval RÉCIF-02
<b>CAPITALE-NATIONALE / NO 03</b>	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf, Québec, Charlevoix) (RGF-CN)
<b>MAURICIE / NO 04</b>	CRÉ de la Mauricie
<b>ESTRIE / NO 05</b>	Groupe femmes et politique municipale de l'Estrie ConcertAction Femmes Estrie
<b>MONTRÉAL / NO 06</b>	Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) Comité femmes de la CRÉ Conseil des montréalaises Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle Direction de la diversité sociale Ville de Montréal
<b>OUTAOUAIS / NO 07</b>	Assemblée des groupes de femmes d'inventions régionales (AGIR) CRÉ de l'Outaouais
<b>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NO 08</b>	RFAT Femmes et instances décisionnelles
<b>CÔTE-NORD / NO 09</b>	Regroupement des femmes de la Côte-Nord

RÉGION ET NO	ORGANISME
<b>NORD-DU-QUÉBEC / NO 10</b>	Mouvement jeunesse Baie-James
	Comité condition féminine Baie-James
<b>GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE / NO 11</b>	Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie
<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES / NO 12</b>	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches
	Centre femmes la Jardilec, Saint-Jean-Port-Joli
<b>LAVAL / NO 13</b>	Table de concertation de Laval en condition féminine
<b>LANAUDIÈRE / NO 14</b>	Table de concertation Groupe de femmes de Lanaudière (TCGFL)
<b>LAURENTIDES / NO 15</b>	Forum jeunesse Laurentides
	Réseau des femmes des Laurentides
<b>MONTÉRÉGIE / NO 16 / EST ET OUEST</b>	Centre des femmes du Haut-Richelieu et présidente de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
<b>CENTRE-DU-QUÉBEC / NO 17</b>	Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

## ANNEXE II

### LISTE DES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS RÉGIONALES DE LA RENCONTRE ÉLARGIE DE LA TPFPM 11-06-09

Organisme ou RÉGION ET NO	Représentante
Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire	Madame Yollande Cloutier
Réseau des tables régionales des Groupes de femmes du Québec	Madame Blanche Paradis
BAS-SAINT-LAURENT / NO 01	Madame Lucie Breault
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN / NO 02	Madame Julie Sheinck
CAPITALE-NATIONALE / NO 03	Madame Nathalie Dubé
MAURICIE / NO 04	Madame Johanne Blais
ESTRIE / NO 05	Madame Nicole Charette
MONTRÉAL / NO 06	Madame Anne Pasquier
OUTAOUAIS / NO 07	Madame Isabelle Dion
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NO 08	Madame Lorie Gagnon
CÔTE-NORD / NO 09	Madame Denise Côté
NORD-DU-QUÉBEC/ NO 10	Madame Dominique Simard
GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE / NO 11	Madame Ginette Côté
CHAUDIÈRE-APPALACHES / NO 12	Madame Isabelle Brousse
LAVAL / NO 13	Madame Émi Togo
LANAUDIÈRE / NO 14	Madame Julie Comtois
LAURENTIDES/ NO 15	Madame Sophie Gilbert
MONTÉRÉGIE / NO 16 / EST ET OUEST	Madame Linda Crevier
CENTRE-DU-QUÉBEC / NO 17	Madame Chantal Descheneaux

## ANNEXE III

### LISTE DES ORGANISMES NATIONAUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA PRÉSENTATION DES INTERVENTIONS NATIONALES AU MOMENT DE LA RENCONTRE ÉLARGIE DE LA TPFPM DU 11 JUIN 2009

- SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, PAR *MADAME GINA MORENCY*
  
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE  
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, PAR *MADAME JOHANNE DUMONT*
  
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, PAR *MADAME COLETTE MARCOTTE*
  
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS QUÉBEC, PAR *MONSIEUR DENIS  
DION*
  
- CENTRE DE DÉVELOPPEMENT FEMMES ET GOUVERNANCE, PAR *MADAME  
ÉLAINE HÉMOND*
  
- RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DES GROUPES DE FEMMES, PAR  
*MADAME BLANCHE PARADIS*
  
- UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, PAR *MADAME DIANE SIMARD*
  
- FÉDÉRATION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, PAR *MONSIEUR  
SÉBASTIEN CLOUTIER*
  
- TABLE DES PARTENAIRES FEMMES ET POLITIQUE MUNICIPALE (MAMROT),  
PAR *MADAME JOHANNE DUMONT.*

**ANNEXE IV**  
**ACTIVITÉ DE TRANSFERTS, RAPPORT SCIENTIFIQUE**

**FEMMES ET POLITIQUE MUNICIPALE : RECENSION DE LA LITTÉRATURE ET DE  
L'ACTION PUBLIQUE, CLOUTIER 2010**

DISPONIBLE À PARTIR DU LIEN SUIVANT :  
[WWW.UCS.INRS.CA/PDF/FEMMESETPOLITIQUE.PDF](http://WWW.UCS.INRS.CA/PDF/FEMMESETPOLITIQUE.PDF)



## BIBLIOGRAPHIE

- ANDREW, Caroline. 2005. « Diversité des femmes, services municipaux et construction d'un espace public dans la nouvelle ville d' Ottawa ». Dans *Mouvements sociaux et changements institutionnels : l'action collective à l'ère de la mondialisation*, sous la dir. de Louis Guay. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- ANDREW, Caroline. 2005. « Les fusions municipales : ouvertures ou obstacles pour les femmes ». Dans *Femmes et politiques : l'état en mutation*, sous la dir. de Dominique Masson, p. 273-295. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- ANDREW, Caroline. 2007. « La gestion de la complexité urbaine : le rôle et l'influence des groupes en quête d'équité dans les grandes villes canadiennes ». *Télescope*, printemps, p. 60-67.
- ANDREW, Caroline, John BILES et Matt SIEMIATCYKI (dir.). 2008. *Electing a Diverse Canada : The Representation of Immigrants, Minorities and Women*. Vancouver : UBC Press, 278 p.
- ASSOGBA, Yao. 2007. « Innovation sociale et communauté. Une relecture à partir des sociologues classiques ». *Cahier de l'ARUC-IS DC*, Série Recherches, no 5. Gatineau : Université du Québec en Outaouais, 16 p.
- BEAULIEU, Nathalie. 2002. *Les femmes et les institutions démocratiques : pour une meilleure participation : 10 questions et réponses pour préparer le débat*. Québec : Conseil du statut de la femme, 13 p. En ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48808>. Consultation le 4 avril 2010.
- BHERER, Laurence et Jean-Pierre COLLIN, avec la collaboration de Sandra BREUX, Évelyne DUBUC-DUMAS, Ève GAUTHIER et Amélie DUBÉ. 2009. *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances*. Montréal : INRS – Centre Urbanisation Culture Société.
- BLANC, Martine. 2004. « Et les femmes, ce qu'elles disent du mode de scrutin proportionnel ». *Traces et Jalons*, vol. 6, no 2, p. 3.
- BOUGNOUX, Daniel. 2001. *Introduction aux sciences de la communication*. Nouv. éd. Paris : La Découverte, 245 p.
- BOURDON, Marie-Claude. 2006. « La ville égalitaire ». *Gazette des femmes*, vol. 27, no 4, janvier-février, p. 24-28.
- BOURQUE, Denis. 2009. *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- BOURQUE, Denis, Yvan COMEAU, Louis FAVREAU et Lucie FRÉCHETTE. 2006. « Le développement des communautés aujourd'hui : les défis majeurs de la récente décennie qui vient ». *Cahier de l'ARUC-ISDC*. Gatineau : ARUC-ISDC, 35 p.
- BRAIS, Nicole et Winnie FROHN. 2002. « État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas ». *Lien social et politiques - RIAC*, no 47, p. 55-66.
- BRAIS, Nicole et Winnie FROHN. 2003. « Mouvement féministe et politique municipale à Québec : la construction d'un objet d'action ». *Le GREMF édité*, cahier 20. Québec : Université Laval, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, 77 p.
- BREUX, Sandra et collaborateurs. 2009. « Femmes et politique municipale au Québec : quelques constats théoriques ». Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. En ligne : <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/revuelitterature.pdf>. Consultation le 4 avril 2010.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. 1997. *La promotion des femmes aux postes de décision*. Genève : Bureau international du travail. En ligne : [http://www.ilo.org/Search3/search.do?searchWhat=BIT+1997&locale=fr\\_FR](http://www.ilo.org/Search3/search.do?searchWhat=BIT+1997&locale=fr_FR). Consultation le 15 juin 2010.

- CEFAÏ, Daniel. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collectives*. Paris : La Découverte/ Mauss, p. 4-32.
- CENTRE FRANCOPHONE D'INFORMATISATION DES ORGANISATIONS (CEFRIO). 2004. « La cartographie des connaissances : votre réservoir de savoirs est-il bien plein? ». Dans *Réseau CEFRIO*, vol. 5, no 1, juin, p. 7-9.
- CHAMPAGNE, Patrick. 2007. « Élections municipales 2005 : portrait de l'élection sans opposition ». Muni-Stat, bulletin statistique (MAMR), vol. 2, no 1, mai. En ligne : [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/observatoire/obse\\_etud.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/observatoire/obse_etud.asp). Consultation le 4 avril 2010.
- CHARETTE, Nicole et Myriam URGILÉS. 2008. *Dans tous les Cantons. Une étude sur les femmes en politique dans les petites municipalités de l'Estrie*. Sherbrooke : Femme et politique municipale de l'Estrie, 49 p.
- CLOUTIER, Yollande. 2010. *Femmes et politique municipale : recension de la littérature et de l'action publique*. Montréal : INRS – Centre Urbanisation Culture Société, 31 p.
- CLOUTIER, Yollande *et al.* 2009. Rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale : présentation des interventions régionales – 11 juin 2009, en vue d'accroître le nombre de candidatures féminines aux élections municipales 2009. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Direction du développement régional et métropolitain. En ligne : [http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/interventions\\_regionales.pdf](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/interventions_regionales.pdf). Consultation le 4 avril, 2010.
- COTÉ, H. 1999. « La représentation des femmes en politique municipale de 1980 à aujourd'hui ». *Municipalité*, avril-mai.
- DE LAVERGNE, Catherine. 2007. « La posture du praticien chercheur ». *Recherches qualitatives*, Hors série, no 3, Actes du colloque *Bilan et prospectives de la recherche qualitative*, p. 28-43.
- DENIS, Jean Louis, François BÉLAND et François CHAMPAGNE. 1996. « Le chercheur et ses interlocuteurs : complicité et intéressement dans le domaine de la recherche évaluative ». Dans *Évaluer : pourquoi? Actes du colloque du Conseil québécois de la recherche sociale tenu à Chicoutimi le 23 mai 1995 à l'occasion du 63<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences*. Québec : Conseil québécois de la recherche sociale, p. 21-31.
- DESROCHERS, Lucie. 2005. Mémoire sur l'avant-projet de loi remplaçant la loi électorale : avis. Québec : Conseil du statut de la femme, 57 p.
- DION, Denis. 2009. *Analyse du dossier de presse Femmes et politique municipale*. Septembre 2008-mai 2009. Directeur général des élections du Québec, juin. En ligne : [http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/rapport\\_final.pdf](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/rapport_final.pdf). Consultation le 4 avril 2010.
- DOLBEC, André. 2003. « La recherche-action ». Dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, 4<sup>e</sup> éd., p. 505-540. Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec.
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM). 2006. *Getting to 30 % by 2026. The Goal : More Women in Municipal Government*. Ottawa : FCM. En ligne : <http://www.facebook.com/pages/Campaign-for-More-Women-in-Municipal-Government/105006465024>. Consultation le 4 avril 2010.
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS ET LE PROGRAMME FEMMES ET VILLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. 2004. *Une ville à la mesure des femmes : le rôle des municipalités dans l'atteinte de l'égalité entre femmes et hommes*. 2<sup>e</sup> éd. rev. Ottawa : Publication FCM; Montréal : Programme Femmes et ville de la Ville de Montréal, 52 p.
- GÉLINAS, A., J.M. PILON. 1994. « Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, p. 75-91.

- LAMOUREUX, Diane. 2008. « Démocratiser radicalement la démocratie ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, no 1, p. 121-136.
- LAMOUREUX, Diane, en collaboration avec Chantal MAILLÉ et Micheline DE SÈVE. 1999. *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*. Montréal : Éditions du remue-ménage.
- MAISONNEUVE, Danièle. 2004. « Citoyennes engagées et prises de décisions dans la cité ». *Lien social et Politiques*, no 51, p. 83-95. En ligne : <http://www.id.erudit.org/iderudit/008872ar>. Consultation le 4 avril 2010.
- MARTINEAU, Stéphane. 2007. « L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion ». *Recherches qualitatives, Hors série no 5*, p. 70-8. En ligne : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors\\_serie\\_5.html](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors_serie_5.html). Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. 2001. Plan stratégique 2001-2004. Sainte-Foy : Conseil de la science et de la technologie, p. 11. En ligne : <http://www.cst.gouv.qc.ca/Plan-strategique-2001-2004->. Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 2005. « Info-région spécial élections 2005 ». *Bulletin d'information Info-région*, Février 2005, 12 p. En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-30-131.pdf>. Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2009. *Élections municipales 2009 : j'exprime ma voix*. Québec : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. En ligne : <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca>. Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2008. *Compte rendu de la Table des partenaires Femmes et politique municipale du 4 septembre 2008*.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2009. *Compte rendu de la Table des partenaires Femmes et politique municipale du 28 janvier 2009*.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2009. *Cahier synthèse de la ren contre élargie*. Juin. En ligne : [http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/part\\_femm.php#documentation](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/part_femm.php#documentation). Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2009. *Présentation des interventions nationales*. En ligne : [http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/interventions\\_nationales.pdf](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/interventions_nationales.pdf). Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2010. *Présentation du Ministère*. En ligne : [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/observatoire/obse\\_etud.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/observatoire/obse_etud.asp). Consultation le 4 avril 2010.
- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. 1999. *À égalité pour décider*. Secrétariat à la condition féminine. En ligne : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32>. Consultation le 22 avril 2009.

- QUÉBEC (PROVINCE). MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. 2007. *Pour que l'égalité de droits devienne une égalité de faits : politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Québec : Secrétariat à la condition féminine. En ligne : [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique\\_fr.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique_fr.pdf). Consultation le 21 avril 2009.
- PETIT LAROUSSE. 2003. *Activité, initiative, intervention*, p. 38, 547, 556.
- PLOUFFE, Louise. 2000. « Tisser des liens entre les politiques et la recherche ». *ISUMA*, vol. 1, no 1, printemps. En ligne : <http://aec.msu.edu/FS2/test/links.cfm?Country=110&Topic=111&Lang=fr>. Consultation le 21 avril 2009.
- RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN INNOVATION SOCIALE (RQIS). 2009. *Faits saillants de la recension de pratiques de mobilisation des connaissances*. En ligne : <http://www.uquebec.ca/ptc/rqis/node/388>. Consultation le 4 avril 2010.
- RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DES GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC. 2005. *Recueil des activités organisées par les tables régionales de groupes de femmes du Québec en lien avec les élections municipales 2005*, octobre. En ligne : <http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/publications.htm>. Consultation le 5 avril 2009.
- SICOTTE, Claude, François CHAMPAGNE *et al.* 1998. « A conceptual framework for the analysis of health care organization's performance ». *Health Services Management Research*, vol. 11, p. 24-48.
- TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE. 2009. *Des femmes candidates dans toutes les municipalités de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine*. Communiqué de presse, Caplan, 7 octobre.
- TARDY, Évelyne. 2002. *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*. Coll. Cahiers du Québec - Science politique. Montréal : Hurtubise - HMH.
- TARDY, Évelyne. 2003. « Quelle place occupent les conseillères municipales? La sous-représentation politique des femmes ». *Municipalité*, no thématique, vol. 34, no 2, avril, p. 13-16.
- TARDY, Évelyne et Guy BÉDARD. 1997. « Les mairesses des villes et les mairesses des municipalités rurales du Québec ». *Recherches féministes*, vol. 10, no 2, p. 127-136.
- TARDY, Évelyne, avec la coll. de Rébecca BEAUVAIS. 2000. *Les conseillères municipales au Québec : profils et perceptions*. Document préparé à l'intention de l'AFÉAS et du Conseil du statut de la femme.
- TARDY, Évelyne, avec la coll. de Rébecca BEAUVAIS et André BERNARD. 2003. *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*. Cahiers du Québec, Coll. science politique. Montréal : Hurtubise HMH, 222 p.
- TRACES et JALONS. 2004. *Le mode de scrutin proportionnel*, vol. 6, no 2, août.
- TREMBLAY, Manon. 2005. *Femmes et représentation parlementaire*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- TREMBLAY, Manon. 2005. *Québécoise et représentation parlementaire*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- TREMBLAY, Manon. 2008. *Bilan des réformes électorales au Canada et au Québec : Quelle place pour les femmes?* Texte écrit pour PACTE, Politique publique, Action politique et Territoire, Conférence à Grenoble.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle. 2007. « La recherche qualitative interculturelle : Une recherche engagée? ». *Recherches qualitatives*, Hors série, no 4, p. 2-13. En ligne : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>. Consultation le 10 juillet 2010.